Supplément à la « Vie Spirituelle »

1er Avril 1935

ÉTUDES ET DOCUMENTS

La dévotion chrétienne et la Passion du Christ

Un des plus chers devoirs du chrétien est celui de l'offrande : offrande du sacrifice eucharistique en union avec le prêtre, offrande des actions et souffrances de la journée en union avec le Christ, le prêtre principal du sacrifice nouveau. Ce devoir paraît plus pressant, plus impérieux, quand on est plus avancé dans les voies spirituelles : de son accomplissement, exact et quasi rituel dépend notre ascension. La profondeur et la plénitude du don de soi est la condition primordiale du progrès spirituel, tous les théologiens s'accordent sur ce point. Peu d'auteurs cependant insistent sur la nature de ce don, analysent ses éléments et en précisent la portée. D'autre part, les âmes qui sont les plus promptes au don d'elles-mêmes sont aussi, le plus souvent, les moins propres à le justifier : le feraient-elles, elles l'attribueraient à l'exemple contagieux de la Passion du Sauveur et au dynamisme de la grâce qui agit plus puissamment dans les humbles et dans les faibles.

Peut-on tenter une systématisation de ces données de l'expérience spirituelle autour d'un point cardinal, qui soit en même temps un centre de doctrine et un motif d'action? Nous le croyons, et cela à l'aide de la doctrine de saint Thomas sur la dévotion.

Quoique saint Thomas parle de la dévotion plus en moraliste qu'en théologien à la qu. 82 de la IIª IIæ, au traité de la religion, il n'est pas douteux qu'il y envisage la dévotion chrétienne dont la Passion nous présente l'exemplaire parfait (1). Aussi sera-ce suivre le mouvement de la pensée du Maître, en cette courte étude de la dévotion chrétienne, que de montrer successivement : la nature de la dévotion, puis sa réalisation dans le Christ, avec le perfectionnement corrélatif qu'elle appelle en nous, à la fois fruit et complément du sacrifice de la Croix.

I

La dévotion, pour saint Thomas, est essentiellement *affaire d'âme, de volonté,* et non de sentiment. S'il s'y mêle quelque émotion, c'est parce que la volonté ne peut se porter de tout son mouvement au service de Dieu sans que la sensibilité s'émeuve. On se passionne pour Dieu, et on en éprouve une joie qui a son retentissement extérieur, parce que d'abord on s'est voué à lui au plus profond de son âme. La dévotion est précisément cet acte foncier du

(1) Dans la Somme Théologique seulement, loc. cit., la dévotion fait figure d'acte distinct. Au commentaire sur les *Sentences,* IV, d. 15, q. 4, saint Thomas l'avait étudiée comme une modalité de la prière. Voir aussi *de Malo,* q. XI, a. 1, ad 7^um^. C'est ainsi qu'elle se présente aussi le plus souvent chez les modernes. — On consultera avec profit le commentaire de Cajetan sur les articles précités : IIª IIæ, q. 82, a. 1-4, et surtout celui de Jean de Saint-Thomas. Nous laissons de côté l'étude de la cause de Dévotion (la Contemplation) et de son effet (l'allégresse), nous attachant à sa seule notion et à ses applications dans le Christ et en nous.

vouloir qui prend tout l'homme pour le tourner vers Dieu, créateur et maître, plus encore souverain bienfaiteur et ami miséricordieux. Elle est l'offrande entière et libre d'un cœur que rien n'enchaîne à la poursuite des satisfactions terrestres, dont l'élan n'est retardé par aucun obstacle notable. *Voluntas prompte se tradendi ad ea quæ pertinent ad Dei famulatum*, volonté de faire tout ce qui est en son pouvoir pour se livrer, ou plutôt volonté de se livrer *avec la promptitude requise* aux choses qui regardent le service divin. La dévotion est cela, et elle n'est que cela.

Saint Thomas en effet, ayant défini la religion, comme la vertu qui nous fait rendre à Dieu le culte qui lui est dû, n'assigne une place spéciale — place éminente — à la dévotion qu'à raison de la *promptitude* qu'il a observée en elle, de cette *totalité* du don qu'elle implique. Nous dirons donc, avec le saint Docteur, que la dévotion est un acte spécial de la volonté et qu'elle n'est un acte spécial de la vertu de religion que parce qu'elle est un acte spécial de volonté, irréductible à tout autre (1). Autant dire que c'est la promptitude de la dévotion qui en constitue l'essence et en fait tout le mérite : que sans elle elle n'a même pas droit à une mention dans le catalogue des vertus et des actes qu'elles inspirent.

Le peuple ne se trompe donc pas lorsqu'il qualifie de « dévots » les gens empressés au service de Dieu. Seulement cet empressement peut aisément donner le change. S'il est tout extérieur et superficiel, s'il se signale par l'accumulation des pratiques dites « de dévotion », il est l'effet d'un zèle intempérant, qui dépasse les bornes de la religion véritable (2), encore qu'il puisse procéder d'une intention louable, et communiquer à l'âme une certaine

(1) On se dispute entre clercs pour savoir en quoi consiste la promptitude spécifique de la dévotion. Ces deux points du moins, qui ressortent clairement de la distribution des articles de saint Thomas, IIª IIæ, q. 82, a. 1 et 2, nous paraissent assurés.

(2) Cf. IIª IIæ, q. 92, a. 1.

allégresse qui n'est pas nécessairement de mauvais aloi. Contenu dans de justes limites, ramené surtout à ce centre qui est le don intime de soi, duquel tout autre don dépend, ce zèle pourra devenir vertueux, et même, sous cette forme où l'offrande s'accompagne de maîtrise de soi, *il s'identifiera avec la dévotion*. Prenons garde en effet que, autant la dévotion est ennemie de toute surenchère quand il s'agit pour elle de se traduire au dehors, d'inspirer les démarches et la conduite, autant elle tend à se dépasser elle-même quand elle s'exprime au dedans et prend conscience de ses virtualités cachées pour en faire hommage à Dieu dans le secret du cœur. Ici elle ne connaît plus de mesure : elle se règle sur l'infinie bonté de Dieu, elle entreprend de livrer l'homme tout entier au Seigneur : il lui semble rester toujours en-deçà des exigences de ce bien souverain. Cependant elle tente de s'y conformer, elle y emploie même l'activité totale de l'homme, elle fait passer dans le moindre de ses actes le souffle qui l'anime et qu'attise sans cesse la flamme de la charité. Bref elle est prompte, et la *ferveur de la charité* contribue encore à augmenter cette promptitude (1).

Il n'est pas jusqu'à la *crainte révérentielle* de Dieu, — ce sentiment si noble qui tient d'ordinaire l'âme en balance et comme en suspens devant la majesté divine, — qui ne soutienne son élan, l'aidant à vaincre les dernières résistances qu'elle trouve au dedans de l'homme, dans cet instinct d'indépendance, cet appétit de grandeur que l'*humilité* s'applique à réprimer (2). La crainte d'ailleurs, sous la motion de la charité, tourne aisément à la *piété filiale* (3), l'un des facteurs primordiaux de l'*abandon*. Or, entre abandon et dévotion il y a une affinité telle que la plupart des auteurs spirituels confondent ces deux

(1) Ibid., q. 82, a. 2, ad 2[um].

(2) Cf. II[a] II[ae], q. 82, a. 3, corp. in fine, et ibid., q. 161, a. 2, ad 3[um].

(3) La religion, et son acte principal, la dévotion, sont sous la dépendance de deux Dons du Saint-Esprit : la crainte filiale (II[a] II[ae], q. 81, a. 2, ad 1[um]) et la piété (ibid., q. 121, a. 1, ad 2[um]).

actes, comme émanant d'une même tendance et répondant à un même besoin de l'âme. Nous préférons y voir deux actes complémentaires, ou plutôt deux aspects complémentaires d'un même acte, encore que distincts. L'abandon évoque une passivité que la dévotion ne connaît pas, tout occupée qu'elle est au service de Dieu, obsédée par la pensée du don de soi, sans cesse en quête de nouveaux artifices, où l'Ami divin reconnaîtra le don du cœur.

Ces pieux artifices de la dévotion, on l'aura deviné, ce sont, en propres termes, les *sacrifices*, acceptés ou volontaires, s'ajoutant à la *prière*, moyen normal et connexe (1) dont la dévotion use pour parvenir à ses fins, qui sont celles mêmes de la charité : l'union à Dieu, l'absorption de la volonté humaine sanctifiée dans la Trinité des divines personnes (2). Prière et renoncement, en effet, nous serviraient de peu s'ils ne nous aidaient à parfaire ce don de nous-mêmes que nous nous sommes promis d'accomplir en toute occasion, et qui est le meilleur gage de la persévérance finale et de l'union définitive avec Dieu. Aussi, quand saint Thomas s'avise que la dévotion, étant sacrifice de la volonté à Dieu, est l'*acte central et dominateur du culte, capable de transformer toute la vie morale en holocauste*, au lieu de se complaire dans une vaine énumération des sacrifices possibles, il les ramène à trois groupes, selon la matière sur laquelle ils portent, et il place en tête la dévotion : « L'homme possède trois sortes de biens : 1° les biens de l'âme qu'il offre à Dieu en un sacrifice intérieur par la dévotion et la prière, et autres actes intérieurs de cette sorte : *c'est là le principal sacrifice*; 2° les biens du corps, qu'on offre d'une certaine façon à Dieu par le martyre, l'abstinence ou la continence; 3° les biens extérieurs dont on fait sacrifice à Dieu :

(1) Ibid., q. 83, a. 3, ad 1^um.

(2) Ibid., q. 82, a. 1, ad 1^um : « Et ideo *cum devotio sit actus voluntatis offerentis seipsum Deo* ad ei serviendum, *qui est ultimus finis.* » Cependant l'union à Dieu n'est réalisée que par la charité, mais la dévotion y conduit efficacement (ibid., a. 2, ad 1^um).

directement, quand nous lui offrons immédiatement ce que nous possédons : médiatement, quand nous en faisons part au prochain pour Dieu » (IIª IIᵃᵉ, q. 85, a. 3, ad 2ᵘᵐ). Un peu plus loin, s'interrogeant sur l'obligation où nous sommes d'offrir à Dieu des sacrifices, il distingue entre sacrifice extérieur et sacrifice intérieur, et de celui-ci il écrit : « C'est le *premier*, le *principal, à quoi tous sont tenus* : car *tout le monde est tenu d'offrir à Dieu une âme dévote* » (ibid., a. 4).

Offrir à Dieu son âme, en toute simplicité et confiance, c'est l'ambition de tout vrai croyant. Mais le mouvement de la dévotion nous entraîne bien au delà. Non contente de régner sur toute notre vie morale, de l'orienter décidément vers Dieu grâce à la vertu d'*obéissance*, qui lui assujettit nos moindres démarches (1), elle cherche encore à amener au culte de ce Dieu infiniment bon et bienfaisant les âmes les plus réfractaires. Arrivée à ce point de sa carrière, *elle embrasse les deux formes de vie, contemplative et active*, et les unifie dans une intention commune : le culte du Dieu « premier servi ». Qu'il s'agisse en effet de contemplation ou d'action chrétienne, c'est toujours l'union à Dieu dans et par le culte qu'elle vise. Elle transformera donc la contemplation en offrande de soi, et l'action en *offrande des autres*, d'abord désirée, passionnément voulue, puis réalisée par la conquête spirituelle. La dévotion nous donne ainsi le sens, la passion du vrai dévouement à la cause de Dieu (2).

N'est-ce pas saint Grégoire qui a dit : « Nul sacrifice n'est plus agréable à Dieu que le zèle des âmes » ? C'est ouvrir un champ illimité à l'activité de la dévotion. Saint Thomas l'entend bien ainsi, mais il se montre soucieux avant tout d'assurer le primat de la fonction contemplative, si l'on

(1) IIª IIᵃᵉ, q. 104, a. 3, ad 1ᵘᵐ.

(2) On voit du même coup son importance pour l'Action catholique. On n'aura pas de vrais militants du Royaume de Dieu si l'on ne forme en eux d'abord cette piété solide, inspiratrice du don de soi à Dieu d'abord, puis aux autres.

peut dire, de la dévotion; il veut qu'elle soit et qu'elle demeure, en son fond, affaire entre l'homme et Dieu, qu'elle conduise d'autres âmes au don de soi sans cesser pour autant de le susciter dans le sujet lui-même : « Tout ce qu'on offre à Dieu prend valeur de sacrifice spirituel », rappelle-t-il. Et encore : « Au premier rang des choses que Dieu agrée comme sacrifice figure ce bien humain par excellence qu'est l'âme humaine. » Après ces prémisses, dont nous avons déjà souligné la portée, il énonce : « Or nous devons offrir à Dieu *premièrement notre âme à nous*, selon cette parole : Prends pitié de ton âme en étant agréable à Dieu », puis celle des autres, selon cette parole : « Que celui qui entend dise : Viens » (le mot d'ordre de l'apostolat). Et plus intimement nous unissons à Dieu notre âme à nous ou celle des autres, plus notre sacrifice plaît à Dieu. » Et il conclut : « D'où il suit qu'il est plus agréable à Dieu de nous voir appliquer notre âme et celle des autres à la contemplation qu'à l'action » (II^{a} II^{ae}, q. 182, a. 2, ad 3^{um}).

Au terme de cette brève analyse la dévotion nous apparaît en son rôle central : elle effectue la synthèse des deux vies contemplative et active, mais, tout en nous disposant de façon prochaine à l'action surnaturelle et féconde, elle nous incite plus encore à vaquer à la contemplation et au service de Dieu et à attirer d'autres âmes à ces saintes occupations; elle atteint sa cime dans un acte privilégié, qui porte l'âme à se remettre tout entière, jour par jour, et surtout au terme de cette vie (1), entre les mains de Dieu, notre Père : « *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.* »

(1) On notera que, pour saint Thomas, ce qui tient lieu de caractère (res et sacramentum) dans le sacrement d'extrême-onction n'est autre que la dévotion intérieure de l'agonisant, qui lui confère une sorte d'onction spirituelle et le prépare immédiatement à entrer dans la gloire (Somme Théol., Suppl., q. 30, a. 3, ad 3^{um}).

II

Lorsque le Christ expirant prononça ces paroles, il avait achevé sa course, que saint Paul a résumée ainsi : « Factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis (Phil., II, 8) : *Dévoué et obéissant jusqu'à la mort de la Croix* », a traduit Bossuet, mettant en valeur la dévotion contenue dans ce suprême hommage du Christ à son Père, qui marque son adieu au monde.

Dans ce monde, il était entré, nous assure l'Épître aux Hébreux, suivant la tradition davidique, en faisant acte de dévotion, c'est-à-dire en se vouant corps et âme à l'œuvre providentielle. « Tu n'as voulu ni sacrifice ni offrande, dit-il à Dieu, et tu m'as formé un corps. Tu n'as agréé ni holocaustes ni sacrifice pour les péchés. Alors j'ai dit : Me voici venu, ô Dieu, pour faire ta volonté » (Hebr., XVI, 5-7). Qu'il s'agisse bien là de dévotion au sens propre, et d'une dévotion qui, conformément à l'intention initiale, s'est perpétuée à travers tous les stades de la vie du Christ, que rien ne put abattre, que tout au contraire contribuait à soulever et à grandir, nous en avons pour témoin la même Épître en un passage antérieur : « Durant sa vie mortelle, le Christ adressa, avec de grands cris et des larmes, des prières et des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort. Ayant été exaucé *pour sa piété*, il apprit, parmi ses souffrances, à obéir, tout Fils qu'il était. Et ainsi rendu parfait, il devint, pour tout ceux qui lui obéissent, un principe de salut éternel » (Hebr., V, 7-10) (1), entendez, pour tous ceux qui, mus par un sentiment de piété analogue, lui sont dévots et obéissants. Si d'ailleurs, comme nous avons essayé de le montrer, la dévotion comporte à la fois maîtrise et don de soi, où se trouvera-t-elle mieux affirmée que dans cette déclaration qu'on lit en saint Jean : « Mon Père m'aime pour ce motif

(1) Texte cité, III*, q. 7, a. 6; cf. ibid., q. 20, a. 1.

que j'offre ma vie, pour la prendre de nouveau. Personne ne me l'a enlevée, mais je l'offre de moi-même. J'ai pouvoir de l'offrir, et j'ai pouvoir de la reprendre : tel est le commandement que j'ai reçu de mon Père » (Joan., x, 17-8, trad. Lagrange). D'où il ressort en même temps que le Christ ne sépare pas ses intentions de celles du Père, faisant acte de dévotion pour obéir au Père.

Telle est bien la doctrine de saint Thomas, qui d'ordinaire rapporte le sacrifice de la Croix à la charité ou à l'obéissance du Christ souffrant, quoiqu'en un passage qui tranche nettement sur les autres il propose une formule plus complète, réunissant ces trois termes : dévotion, charité et humilité. *Ex professo*, il traite le sujet à la III[a] P., q. 48, a. 3, où il écrit : « Le sacrifice au sens propre désigne ce que l'on offre à Dieu comme témoignage de l'honneur qui lui est dû spécialement, en vue de l'apaiser. Comme l'écrit saint Augustin au livre X de la *Cité de Dieu* (ch. 6) : « Toute œuvre accomplie afin d'entrer « en société avec Dieu mérite le nom de sacrifice, pourvu « qu'on la lui réfère comme au bien souverain duquel « dépend notre vrai bonheur. » Or le Christ, ajoute saint Augustin, « s'est offert lui-même au sacrifice pour nous « dans sa Passion », et *d'avoir ainsi subi volontairement la Passion*, cela même était une œuvre souverainement agréable à Dieu, parce qu'inspirée par la *charité*. » On en conclut que la Passion du Christ fut un véritable sacrifice.

Ailleurs saint Thomas incline à voir dans l'*obéissance* au décret divin le motif propre de la mort du Christ, et il s'appuie pour le démontrer sur ce double principe : que la réconciliation du genre humain avec Dieu devait être l'effet du sacrifice du Christ, et que « l'obéissance vaut mieux que les victimes » (II Rois, xv, 22). La détermination du Christ de s'offrir en victime procède donc de son esprit d'obéissance plus encore que de sa charité, ou plus immédiatement (1). Enfin, abordant la question des

(1) Ibid., q. 47, a. 2.

mérites personnels que le Christ s'est acquis durant sa sainte Passion : la gloire de la Résurrection et de l'Ascension, l'honneur et le culte dont nous l'entourons à présent, notre dévotion même à sa personne, le Docteur angélique précise mieux encore : « Dans l'offrande du sacrifice qui a lieu par l'intermédiaire du prêtre, on peut considérer deux choses, savoir : le sacrifice même qui est offert et la dévotion de celui qui l'offre. D'autre part, l'effet propre qui découle de l'exercice du sacerdoce est celui qui se rattache au sacrifice lui-même. Le Christ donc a obtenu par sa Passion la gloire de la Résurrection, non à raison du sacrifice, qui a valeur d'acte satisfactoire, mais *en vertu de la dévotion* qui lui a inspiré de subir la Passion en toute charité et humilité, *ex ipsa devotione qua secundum caritatem humiliter passionem sustinuit* » (III^{a}, q. 22, a. 4, ad 2^{um}). D'où il ressort que si la charité fut le facteur principal et comme l'agent de ce sacrifice, et l'humilité le mode, *la dévotion en fut la cause propre et directe*. Rappelons-nous d'ailleurs qu'en toute religion véritable, sacrifice et dévotion s'appellent l'un l'autre : la Passion ne serait pas devenue l'acte central du culte chrétien si elle n'avait été toute empreinte de la dévotion de Celui qui en fut l'adorable Victime.

Pour mieux s'en convaincre, il suffit d'observer la différence essentielle qui sépare le sacrifice de la Loi nouvelle des sacrifices de l'Ancienne Loi. Ici quiconque veut honorer Dieu offre, puis immole un animal ; il exprime par ce rite extérieur sa dévotion intérieure. Là au contraire *la dévotion n'a besoin pour s'exprimer de rien d'extérieur* : elle est *comme une « intention »*, une volonté de don et d'action, qui, ayant pénétré peu à peu et modifié toute l'activité, *finit par embrasser l'homme tout entier*, elle le transforme comme en état de victime et le jette en Dieu, *accomplissant*, au plus profond de son âme et jusque dans sa chair, *cette conversion* (mutatio) que les théologiens tiennent pour nécessaire en tout sacrifice véritable. Le Christ n'a été la pierre angulaire, frappée

de coups et taillée, puis rejetée par les bâtisseurs d'Israël, que pour s'être lui-même voué d'avance à ce travail de destruction, prélude de la résurrection et de la fondation de l'Église, que pour s'y être proprement « dévoué ». Dès lors le dualisme qui existait autrefois entre la personne qui offre et la chose offerte, entre l'immolation et l'offrande, disparaît : il ne reste plus qu'*un seul acte de dévotion* qui, procédant de l'intime du cœur, *pousse ses exigences jusqu'au don complet de la personnalité*, jusqu'à l' « In manus tuas » suprême qui accompagne l'immolation sanglante du Calvaire. *Sacerdos et Hostia*, le Christ est à la fois l'un et l'autre, et plus encore : *hostia oblata* et *immolata*, victime qui s'offre et qui s'immole pour le salut du monde.

Car il est advenu ceci : L'Homme-Dieu étant chef de l'humanité, sa dévotion acquérait de ce fait, et en vertu d'une ordonnance divine, *une valeur universelle*. Voué au Père dès l'Incarnation, c'est *pour nous* qu'il s'est dévoué, accomplissant l'œuvre de notre Rédemption, et *pour tous*, — et non pas seulement pour nous, mais *pour nous offrir* à Dieu comme lui-même s'est offert, sous l'empire de la même dévotion, *pari devotionis affectu*. Saint Pierre le proclame : « Ainsi le Christ a souffert une fois la mort pour nos péchés, lui juste pour des injustes, *afin de nous offrir à Dieu*, ayant été mis à mort selon la chair, mais rendu à la vie selon l'esprit » (I Petr., III, 18). Et il adresse aux fidèles cette invitation : « *Approchez-vous de lui*, pierre vivante rejetée des hommes, il est vrai, mais choisie et précieuse devant Dieu ; et vous-mêmes, comme des pierres vivantes, entrez dans la structure de l'édifice, pour former un temple spirituel, un sacerdoce saint, *afin d'offrir des sacrifices spirituels*, agréables à Dieu par Jésus-Christ » (ibid., II, 5).

Quels sont ces sacrifices spirituels? Nous allons l'entendre de la bouche de saint Paul : « Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, *à offrir vos corps* comme une hostie vivante, sainte, agréable à Dieu. Tel

est le culte que la raison demande de vous » (Rom., XII, 1). Une même loi régit donc la dévotion du Christ et la nôtre. Le vrai dévot est celui qui, non content d'offrir à Dieu un culte extérieur, fût-ce le culte eucharistique, y joint l'hommage de son être, de ses facultés, de ses biens, de son corps même, au moins par la pratique des bonnes œuvres et de la mortification chrétienne.

Mis en relation avec ce sacrifice qu'il nous appartient d'offrir à Dieu, le sacrifice du Calvaire acquiert *un sens nouveau*, ainsi que l'a noté saint Thomas. En lui, s'accordent la réalité et la figure, ou plutôt la figure disparaît pour laisser place à la réalité, le sacrifice extérieur n'étant plus signe du sacrifice intérieur (ou de la dévotion), mais faisant partie de son essence même. Néanmoins, au témoignage du saint Docteur, *la Passion ne laisse pas que d'être un signe*, celui d'*une réalité mystique* qui prend tonte sa valeur quand on la replace dans l'unité du « Corps du Christ », de l'Église. « *Etiam ipsa Passio*, écrit-il avec brièveté, *licet sit aliquid signatum per alia sacrificia figuralia, est tamen signum alicuius rei observandae a nobis* » (III^{a}, q. 48, a. 3, ad 2^{um}). On commentera le texte par le mot de saint Paul : « Je me réjouis à présent dans mes souffrances pour vous, et j'achève ce qui manque encore aux épreuves du Christ dans ma chair pour son corps qui est l'Église » (Col., I, 24). C'est là le genre de sacerdoce que, à l'imitation du Christ, les laïques peuvent exercer dans l'Église, vu qu'il est au pouvoir de tous d'offrir à Dieu de pareilles hosties, ainsi que l'enseignait S. S. Pie XI dans l'encyclique *Miserentissimus Redemptor* : « A la charge de ce mystérieux sacerdoce, de la satisfaction et du sacrifice, ne participent pas seulement les ministres que notre Pontife Jésus-Christ s'est choisis pour offrir par eux en tous lieux une oblation pure à la gloire du Nom divin, mais encore le peuple chrétien tout entier, justement appelé par le prince des apôtres « une race élue, un sacerdoce royal ». Celui-ci doit « faire des offrandes pour le péché » soit pour lui-même, soit pour le genre

humain tout entier, à la manière des prêtres ou pontifes « pris d'entre les hommes, en faveur de qui ils s'acquittent de leur ministère auprès de Dieu ». Et le Souverain Pontife ajoutait : « Plus notre oblation et notre sacrifice ressembleront au sacrifice du Christ, autrement dit, plus parfaite sera l'immolation de notre amour-propre et de nos convoitises, plus la crucifixion de notre chair se rapprochera de cette crucifixion mystique dont parle l'Apôtre, et plus abondants seront les fruits de propiation et d'expiation que nous recueillerons pour nous et pour les autres. Car entre les fidèles et le Christ existe une admirable relation, semblable à celle qui relie la tête aux divers membres dans l'unité d'un même corps. »

Concrètement, cette union des deux offrandes : celle du Christ sur la Croix et celle de nos vies, *se réalisera dans l'Eucharistie*, moyennant notre présence *active* au sacrifice de la Messe, et plus encore par la communion à la victime immolée. *La dévotion* en effet, toujours vivante au cœur du Christ glorieux, *est l'âme de ce sacrifice*, qui est substantiellement le même que celui de la Croix, et par la communion elle devient l'âme de nos âmes, l'inspiratrice de nos résolutions, la vertu qui opère dans nos actions. Alors se réalise en plénitude cette parole de saint Paul, où vibre la dévotion du chrétien régénéré à son Sauveur et par lui à Dieu : « Je suis crucifié avec le Christ. Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi. A présent ma vie dans la chair, *c'est une vie dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et s'est livré pour moi* » (Gal., II, 20). Vie dans la foi, la dévotion et l'amour, vie cachée devant les hommes, mais combien précieuse devant Dieu, qui, dans sa miséricordieuse providence, fait dépendre le salut de la multitude de l'offrande plénière du petit nombre de ses « dévots ».

La Messe en effet, saint Thomas nous l'apprend, bien qu'elle dépasse en valeur satisfactoire tout autre sacrifice — nos sacrifices lui empruntent leur vertu —, n'opère pas seule la diffusion actuelle des grâces de la Rédemption :

son efficacité en effet *est proportionnée à la dévotion du prêtre* qui offre le sacrifice eucharistique, *ou des fidèles* qui y assistent. Voici comme s'exprime le saint Docteur : « Considérée comme sacrifice, l'Eucharistie a valeur satisfactoire. Or dans la satisfaction on a égard aux sentiments de celui qui offre, plus qu'à la quantité matérielle de l'oblation effectuée. Témoin le geste de la veuve qui mit deux deniers dans le tronc du Temple, dont le Christ nous dit qu' « elle a jeté plus que les autres » (Luc, XXI, 4). C'est pourquoi, bien que l'oblation eucharistique de par sa quantité (entendez : le prix de la victime offerte) suffise à satisfaire pour toutes les peines dues au péché, cependant sa valeur satisfactoire s'exerce à l'endroit de ceux pour qui elle est offerte, ou encore qui l'offrent, *selon la mesure de leur dévotion, secundum quantitatem suae devotionis*, et elle ne s'étend pas à toute la peine qu'ils ont méritée » (III[a], q. 79, a. 5) (1). Aussi convient-il de se disposer à la dévotion, notamment par la prière liturgique (1) et l'oraison, pour concourir de plus près à la Rédemption : il faut surtout demander à Dieu cette grâce de le servir toujours avec empressement et d'un cœur pur, avec cette allégresse qui est le plus beau fruit de la dévotion chrétienne : *in simplicitate laetus omnia obtuli.*

Rome, Angelicum.

Fr. Vincent-Marie Pollet, O. P.

(1) Même doctrine ibid., ad 2[um] et 3[um]; art. 7, ad 2[um]; cf. aussi art. 8 et q. 80, a. 10 (rôle de la dévotion dans la communion).

(2) Voici un beau type de prière liturgique, corroborant notre thèse : « *Devotionis nostrae* tibi, quaesumus, Domine, *hostia jugiter immoletur; quae et sacri peragat instituta mysterii* et salutare tuum in nobis mirabiliter operetur » (Secrète pour le 3[e] dimanche de l'Avent). De pareils exemples ne sont pas rares, ils se trouvent dans les oraisons de la messe qui associent dévotion et prière, ou jeûne (cf. aussi la préface du Carême). Au canon, le prêtre fait mention de ceux dont la dévotion est connue de Dieu : « *quorum tibi fides cognita est et nota devotio.* » C'est un témoignage de la place que tient la dévotion dans la vie de l'Église.

Le Père Chardon et son milieu

Ce qui nous est dit explicitement de la vie de Louis Chardon se réduit à presque rien.

La notice des *Scriptores* d'Echard est terriblement laconique, et après plus de deux années de recherches, c'est à peine si celui qui a écrit ces lignes a pu glaner quatre ou cinq faits qui la complètent.

Les sources manuscrites devaient être assez nombreuses dans les archives du couvent dominicain de l'Annonciation, à Paris, mais la Révolution a passé par là et seule une vie disposant de nombreux loisirs pourrait permettre l'espoir d'en retrouver — peut-être... — quelques vestiges.

Quant aux imprimés, ils sont presque tous silencieux, et même le Moreri ne dit rien de notre auteur. Pour les livres dominicains, si l'on excepte Echard, la vie de saint Dominique suivie de l'*Histoire des Fondations* par Jean de Réchac, et quelques lignes de la *Vie du P. Antoine du Saint-Sacrement* par le P. Gabriel-Archange, ils sont également muets. Muette, la plus précieuse chronique dominicaine de ce temps, l'*Année Dominicaine* du P. Souèges. J'ai dit, dans l'Introduction aux *Méditations de saint Thomas*, le silence de Massoulié. Il y a encore plus curieux : le P. Billecocq — un de ceux que Henri Bremond n'avait pas le droit d'oublier... — qui, manifestement, s'inspire en plusieurs endroits de la doctrine de la *Croix de Jésus*, ne cite pas une seule fois le nom de son auteur. Amat de Graveson, qui écrivait plus tard, et à un moment où les luttes autour du quiétisme s'apaisaient, n'en parle pas davantage. Il est vrai que de Piny lui-même, qui eut

toujours, et de son vivant, une notoriété que n'eut jamais Chardon, il ne dit que bien peu de choses : cela tient en deux lignes; du moins signale-t-il du « maître du pur amour » — et je crois bien que c'est le seul auteur dominicain de cette époque qu'il honore ainsi — la « *sanctitatis fama* ».

Ce silence quasi universel est fâcheux, convenons-en, et l'on est tenté de porter envie aux autres mystiques du grand siècle, qui ont tous, même les moindres, surtout les moindres, leur biographie. Chardon semble voué à l'oubli et condamné à vivre uniquement de cette vie cachée dont il a chanté les louanges au premier Entretien de son maître ouvrage.

Essayons cependant de l'en faire sortir quelque peu, et pour suppléer à l'insuffisance des témoignages directs, recourons à l'éclairage indirect. Il est du reste indispensable à l'intelligence de la *Croix de Jésus* de connaître non seulement l'auteur, mais son milieu.

*
* *

Louis Chardon naquit à Clermont-de-l'Oise (1). Il fut baptisé, sous le nom de Jean, en l'église Saint-Samson, le 12 mars 1595. Il était le fils — vraisemblablement le premier fils — de Jean Chardon et de Françoise Guérin. Selon la coutume de l'époque, il eut deux parrains : Jean Guérin et Louis Chardon, évidemment ses oncles maternel et paternel. La marraine était Marie Guérin.

Famille de basoche et d'église. Jean Chardon, le père, était procureur. On trouve en 1639 un Adrien Chardon, qui était substitut du procureur du roi en l'élection et grenier à sel de Clermont; en 1652, un Charles Chardon, pro-

(1) La plupart des renseignements qui vont suivre m'ont été communiqués par un aimable et érudit compatriote de Chardon, M. E. Laurain, archiviste départemental de la Mayenne. Qu'il accepte ici mes remerciements.

cureur du roi au même siège; François et Louis Chardon, tous deux procureurs du bailliage et notaires, le dernier en outre échevin de la ville et administrateur de l'hôpital général à sa fondation (1685), dont le fils, François, docteur en théologie, devint curé de Notre-Dame de Senlis dans le second quart du XVIII[e] siècle. « Tous ont porté la robe... »

Notre Jean Chardon, qui devait recevoir en religion le nom de Louis (1), eut un frère, Claude, qui fut baptisé le 28 juin 1598, et deux sœurs, Marguerite et Anne, baptisées le 25 juin 1600 et le 4 avril 1602. Un Louis Chardon, qui fut baptisé le 23 septembre 1599, était son cousin. Une cousine baptisée le 13 mars de l'année précédente, devait entrer en octobre 1624 à « l'Abbaye de Saint-Jean des Filles-Dieu les Chartres ».

Les Chardon étaient alliés à tout ce que Clermont comptait de grande bourgeoisie ou de petite noblesse. On voudrait savoir précisément quelle était la « consanguinité » qui, d'après Echard, unissait le petit Jean Chardon à Jean Loisel, qui allait devenir le célèbre curé de Saint-Jean-en-Grève et chancelier de l'Université. Mais c'est un point que, faute d'informations, je dois abandonner aux érudits du Beauvaisis.

Le futur auteur de la *Croix de Jésus* fit ses études à l'Université de Paris, ce qui ne serait jamais arrivé à ce

(1) A moins que, dès avant, il n'eût porté le nom de son parrain et oncle paternel. En tout cas, on ne saurait identifier notre Louis Chardon à celui qui fut baptisé en 1599. Il est né, dit Echard, « anno circiter MDXCV »; le « circiter » permet une certaine marge, mais non pas de quatre années comme il est facile de le voir par l'autre « circiter » qui revient à la fin de la notice pour nous dire que Chardon est mort en 1651, « âgé d'environ 56 ans ».

Selon M. E Laurain, la famille des Chardon, qui apparaît dans les documents vers la seconde moitié du XVI[e] siècle, s'éteignit à Clermont au milieu du XVIII[e] siècle avec Pierre-François Chardon du Havet, seigneur du petit fief de Pourcelet à Clermont, agent général du prince de Condé dans le comté de Clervaux, maire de cette ville en 1760, lieutenant général du bailliage en 1765 et décédé en 1769.

jeune provincial s'il ne se fût distingué de bonne heure par les dons de l'intelligence. Eut-il part, alors, aux « entretiens charmants des beaux esprits (1) »? Nous ne savons. Mais on est tenté de le croire. Visiblement, il a une culture achevée, et non pas celle qui n'est apprise que dans les livres, mais celle qui s'acquiert par la fréquentation des intelligences les mieux informées et les plus déliées. Il est certain, en tout cas, qu'il subit la contagion de la préciosité. Entre tel chapitre de la *Croix de Jésus* et le *Socrate chrétien*, il y a, dans la forme, une évidente affinité, et lorsque nous étudierons Chardon écrivain, nous ne pourrons oublier la complaisance avec laquelle il use du paradoxe. Comme il appartenait, nous l'avons vu, à une excellente famille, il ne serait pas étonnant qu'il eût été reçu, sinon dans le salon des Précieuses de haute noblesse, du moins dans les cercles littéraires de la meilleure bourgeoisie parisienne.

Je sais bien que, d'après Echard, longtemps avant de frapper à la porte du couvent de l'Annonciation, le jeune homme était hanté par des idées de vie intérieure et d'oraison — *ut ad interiora et spiritualia pluribus ab annis ferebatur* —. Mais ceci ne contredit pas nécessairement cela. Sans compter que les grandes précieuses étaient souvent, au moral, de très grandes dames, on sait que l'humanisme précieux comptait, dans le Paris de Henri IV et de Louis XIII, des adeptes profondément chrétiens et des ecclésiastiques dont la piété était éminente, par exemple, Cospean.

Déjà pourvu d'un bagage intellectuel non méprisable, et déjà fervent, Louis Chardon se décide à quitter le monde et pour cela jette son dévolu sur le couvent dominicain de l'Annonciation. Il y entre au mois de mai de l'année 1618. Il a alors vingt-trois ans et sa vocation ne ressemble en rien à un coup de foudre. Que, d'ailleurs, la vie dominicaine telle qu'on la pratiquait alors au cou-

(1) *Croix de Jésus*, 1er Entretien, ch. VI, p. 43.

vent de la rue neuve Saint-Honoré ait attiré les regards et la réflexion d'un jeune homme à la fois cultivé et ambitieux de perfection, rien de plus naturel. Cette vie était, en effet, d'une tenue intellectuelle plus qu'honorable, et surtout se révélait intensément édifiante.

Ce n'est point ici le lieu de faire l'histoire de la réforme dominicaine entreprise en France au début du XVII[e] siècle par le P. Sébastien Michaëlis; le lecteur pourra voir dans l'*Histoire des Maîtres Généraux*, écrite par le R. P. Mortier, comment et par quels appuis cette œuvre fut réalisée. On me permettra cependant de relever quelques traits, de mettre en lumière certaines physionomies. C'est une tâche qui s'impose si l'on veut apprécier exactement la formation spirituelle de Louis Chardon et les préludes psychologiques qui ont préparé la composition de la *Croix de Jésus*.

***

Du réformateur lui-même, je dirai peu de choses : en l'état actuel de l'information historique, il est impossible de porter sur lui un jugement définitif.

Sébastien Michaëlis eut, de son vivant, un prestige considérable, et ses religieux le regardèrent comme un saint. Aujourd'hui, on se le représenterait plutôt comme l'un de ces hommes qui ont reçu en partage une personnalité puissante, également audacieux et souples, et de qui émane je ne sais quel magnétisme séducteur; le tout mis au service de Dieu. Un certain nombre de traits nous choquent : son humilité, pour ne pas dire sa servilité, en face du pouvoir royal — on ne peut lire sans quelque gêne les éloges monumentaux qu'il lui arrive de décerner à Henri IV —; la théologie un peu rétrécie de son traité des esprits; l'anti-intellectualisme maladroit qui semble l'avoir inspiré quand il dispersa l'admirable bibliothèque de Saint-Maximin; l'étrange vivacité qui le prenait parfois, comme ce jour où, au milieu de l'office, il administra un soufflet au très paisible P. Laugier; la virtuo-

sité enfin qu'il employa à exorciser une pauvre fille qui était surtout une malade, et à envoyer au bûcher un prêtre qui semble n'avoir eu besoin que d'une bonne retraite (1).

Impossible cependant d'oublier que cet arbre a produit d'excellents fruits. La réforme dont Michaëlis était le principal artisan, le père, fut une œuvre sainte. Qu'on relise, par exemple, à la fin de la *Vie de saint Dominique* écrite par Jean de Réchac, le récit de la fondation du monastère de Sainte-Catherine à Toulouse, — qui fut à la réforme dominicaine du XVII[e] siècle ce que fut Prouille à la naissance de l'Ordre, — on verra comme les dons d'intuition du réformateur s'exercèrent à bon escient en découvrant la vocation de celles qui devaient être, sous le nom de Marie de Jésus, Agnès de la Paix, etc..., des religieuses d'une charité ardente et souvent héroïque.

Il est sans doute difficile de comprendre l'attitude du P. Michaëlis à l'égard du pouvoir séculier. Cependant, si servile qu'elle paraisse aujourd'hui, elle ne peut être jugée équitablement que si l'on tient compte des mœurs du temps. Les contemporains de Michaëlis vivaient encore en temps de chrétienté, à une époque et sous un régime où l'idée de séparation du pouvoir laïque et du pouvoir religieux était proprement inconcevable. La confusion des deux ordres était donc facile et elle se produisait constamment. Chez les Frères Prêcheurs, au temps de Chardon, ce fut le plus souvent aux dépens de l'autorité religieuse du Maître général, comme on le vit dans l'affaire du Noviciat qui nous occupera bientôt parce que Chardon y fut mêlé en personne, et dans les difficultés suscitées par la « déchausse » du P. Antoine Le Quieu. Plus d'une fois, d'ailleurs, les Supérieurs donnèrent eux-mêmes l'exemple du gallicanisme le moins tolérable. Au chapitre de 1629, à Rome, tandis que le sort de la Congrégation de Saint-

(1) Cf. Lorédan, *Un grand procès de sorcellerie au XVII[e] siècle. L'abbé Gaufridy et Madeleine de Demandolx, 1600-1670*. Perrin, 1912.

Louis était en cause, on vit le P. Girardel, approuvé ensuite, mais ensuite seulement, par le Maître général, s'en aller furtivement chez l'ambassadeur de France et revenir muni d'un *veto* catégorique. Au chapitre de 1632, à Toulouse, après que l'on eut rappelé l'intervention personnelle de Henri IV dans la fondation de la Congrégation et la protection spéciale accordée par Louis XIII, on proclama que, « fondée par le roi de France, la Congrégation doit être gardée intacte par les rois de France. Ainsi donc, si un couvent de la Congrégation est menacé de lui être enlevé par qui que ce soit, nous ordonnons aux Prieurs de recourir immédiatement à l'autorité du Conseil royal ou de conscience, des Parlements, des Magistrats et des Tribunaux séculiers et d'en appeler auprès de ces différents pouvoirs; car c'est un abus qui non seulement serait nuisible à la vie régulière, mais paraîtrait de plus jeter le mépris sur les privilèges de l'église gallicane et l'autorité du Roi... ». Clément XIII devait, en 1765, casser cette ordonnance simplement scandaleuse; mais soyons persuadés que les Pères du chapitre de 1632, parmi lesquels se trouvaient des hommes d'une vertu plus qu'ordinaire, tels Jean-Dominique Rey et Jean de Sénarens (1), la trouvaient louable.

N'oublions pas non plus que la situation de l'Ordre de saint Dominique vis-à-vis de la monarchie française, après les guerres de religion, était des plus délicates. Il n'y avait pas si longtemps qu'un roi de France était tombé sous les coups d'un jacobin. Et la « fatalité de Saint-Cloud » fut bien autre chose qu'un fait divers. Jacques Clément, plus que ne devait l'être Ravaillac, devint un emblème, le martyr d'une cause qui n'était certes pas la cause monarchique. On sait, du reste, comme l'Ordre tout entier subit les conséquences de l'acte régicide, dans le moment où il s'accomplit, et comme il s'en fallut de

(1) Cf. *Méditations de saint Thomas* de Massoulié. Introduction, pp. 70-76 (éd. Lethielleux, 1934).

peu qu'ensuite sa suppression ne fût ordonnée dans le royaume (1). Mais on ne fait pas toujours attention qu'elle pesa, cette « fatalité », longtemps encore après la Ligue. Plus d'un demi-siècle s'était écoulé lorsque Brissac, rencontrant le Cardinal de Retz à l'issue du premier combat sanglant de la Fronde, lui montra, gisant à terre avec d'autres armes, un hausse-col de vermeil sur lequel était gravé le nom de « saint Jacques Clément »... Enfin ce n'est pas un vain signe qu'en plein milieu du XVII[e] siècle le P. Bernard Guyard ait tenté de conjurer la redoutable « fatalité », en plaidant un non-lieu, — d'ailleurs insoutenable.

Si l'on ajoute, — mais je ne sais dans quelle mesure l'ouvrage auquel j'emprunte cette information mérite créance (2) — qu'après Jacques Clément, deux autres Prêcheurs auraient tenté de tuer le roi de France, l'un en 1599, l'autre en 1601, on comprendra que le P. Michaëlis ait prodigué auprès de Henri IV les protestations d'amour, et que, dans la suite, les réformés se soient plu à témoigner hautement de leur loyalisme. En vérité, lorsqu'on résolut d'appeler la nouvelle Congrégation du nom de Saint-Louis, on eût pu choisir un vocable moins opportun...

Mais, j'y reviens, ce qui surtout milite en faveur du P. Michaëlis, c'est la sainteté de son œuvre et, en particulier, la haute tenue morale du couvent où notre Chardon prit l'habit. Un des rares passages où l'auteur de la *Croix de Jésus* consente à se mettre en scène s'exprime ainsi :

> Je mériterais d'être chassé de la Société de laquelle je fais profession, si je ne confessais publiquement que le zèle de l'observance monastique n'acquiert pas moins de gloire dans l'esprit d'un grand nombre de supérieurs et de supérieures en ces temps, que les anciens en ont acquis

(1) Cf. Mortier, *Histoire des Maîtres généraux*, t. VI, p. 21.

(2) *Amusements philologiques ou variétés en tous genres*, par G.-P. Philomneste, Dijon, 1842, 3[e] édit., p. 324.

dans les premières ferveurs d'exactitude de leurs fondations. Et que, si les modernes ne les imitent en tout de si près, ils ont pourtant cet avantage par-dessus eux, que, de la décadence de leur premier Institut, ils ont étudié des maximes qui peuvent, dans leur observance, servir de remède aux ruines passées et d'antidote pour éviter celles qui pourraient venir de nouveau... (1)

C'est, en effet, à quoi s'employèrent les premiers fils de Sébastien Michaëlis; et ils y réussirent pour une large part. Les dix-huit couvents de la Congrégation de Saint-Louis représentèrent pendant une quarantaine d'années ce que l'Ordre possédait de plus édifiant et, de ces dix-huit couvents, celui de l'Annonciation était le plus digne d'être admiré. C'était un des hauts lieux de Paris, où fréquentaient les « saintes âmes ». L'histoire religieuse du XVII[e] siècle est pleine du jeune rayonnement des maisons carmélitaines et oratoriennes, mais l'influence des Prêcheurs réformés fut, elle aussi, considérable.

Je ne puis, sous peine d'élargir démesurément cette parenthèse, entreprendre de décrire la vie dominicaine telle qu'on la pratiquait dans le couvent où entra Louis Chardon, et son rayonnement dans les milieux dévots; je dois me contenter de renvoyer à Jean de Réchac et, surtout, à la correspondance des Maîtres généraux (archives de l'Ordre). Cependant je ne puis omettre de signaler la prodigieuse efflorescence, à ce moment, de la dévotion au Rosaire et les innombrables confréries qui se rattachaient au couvent de la rue neuve Saint-Honoré. Je dois rappeler aussi que les plus illustres familles de la capitale, les Gondi par exemple, tinrent à honneur d'y avoir leur sépulture; que de nobles dames, comme la pieuse duchesse de Vendôme — à qui Chardon dédia ses *Méditations* — y recevaient une direction dominicaine, en l'espèce, celle du P. Louis Breton; enfin, et ceci nous touche encore de plus près, que le confessionnal du

(1) 3[e] Entretien, ch. XIV.

P. Chardon fut assiégé, c'est le témoignage d'Echard, par tout un « petit monde » d'âmes en quête de sainteté (1).

Sans doute, le couvent eut des commencements très pauvres. Une étroite chapelle avec un chœur pour les religieux; vingt-quatre cellules en planches : ce fut tout. Mais on ne tarda pas à bâtir une maison assez grande pour abriter cent religieux. Elle était « à double dortoir, avec ses infirmeries, hospices et écoles de philosophie et théologie, et une bibliothèque, laquelle se fait estimer pour sa structure, sa longueur, sa largeur, sa disposition et sa clarté, ses livres et sa commodité, comme une des plus belles de cette première ville du monde. Le feu Roi — Louis XIII — voulut qu'elle fût honorée du nom de Bibliothèque de Monsieur le Dauphin, et que désormais elle ait ce lustre d'être la librairie des Dauphins de France (2) ». Quant à l'église, si l'on en juge par les descriptions des contemporains, elle était magnifique, digne d'abriter les cendres de Mignard et digne d'accueillir le roi quand, par exemple, il y venait remercier Dieu de ses succès devant la Rochelle. En 1647 — l'année où fut publiée la *Croix de Jésus* — Jean de Réchac pouvait écrire : « Depuis quinze ans, les religieux n'ont pas été moins de quatre-vingts... »

Le nouveau couvent fut, dès le début, beaucoup plus fervent que le vieux Saint-Jacques. Pour la science, s'il n'eut jamais un Nicolaï ou un Noël Alexandre, et s'il ne paraît pas avoir jamais donné de grand théologien scolastique, il compta cependant des hommes de très grande valeur, et peut-être, au point de vue du progrès de la théologie, plus importants, parce que plus ouverts au progrès des sciences qui renouvelaient l'intelligence de son *donné*. Qu'il me suffise de citer ces trois géants d'érudition qui se nomment Goar, Lequien, Combefis, et de rappeler que c'est à ce dernier que nous devons la première publica-

(1) « ... sed et animabus ad perfectiorem vitam anhelantibus director et dux certus et expertus assumptus. »

(2) Jean de Réchac, *Vie de saint Dominique et fondations*, p. 622.

tion en France des Commentaires de Jean de Saint-Thomas. On se tromperait en s'imaginant que Chardon s'est formé dans un milieu exclusivement « mystique ». Ce qui est vrai, c'est que ce milieu était méfiant à l'égard d'une scolastique trop conservatrice, et que, sans rien supprimer, d'ailleurs, de l'ancienne armature, — comme on le verra par la *Croix de Jésus* elle-même, qui s'inspire constamment de la doctrine des grands commentateurs, — il cherchait à lui donner une vie nouvelle en s'aidant du travail des « modernes ». Ce que nous avons appris à estimer aujourd'hui dans le renouveau de méthode des disciplines théologiques, c'est au couvent de l'Annonciation, beaucoup plus qu'à Saint-Jacques, qu'il se trouvait, et si la synthèse de l'humanisme et de la scolastique avait été possible, c'est là qu'elle se fût réalisée (1). Je

(1) Rien n'est plus curieux, et plus instructif, que la présence, au faubourg Saint-Honoré, de Campanella. On sait qu'il s'y réfugia en 1635 et qu'il y passa le reste de ses jours, c'est-à-dire quatre ans. Il y était, assure le P. Touron, « chéri de ses Frères », et non pas seulement supporté. D'autre part, on nous dit qu'il y était « visité quelquefois par les grands du siècle, plus souvent par les gens de lettres, et partageant tous ses moments entre la prière, le travail et la conversation avec les savants, les écrivains de réputation, poètes, philosophes, astronomes, historiens, orateurs soit français ou étrangers qui se trouvaient alors à Paris, voulaient avoir le plaisir de le connaître et de profiter de ses lumières » (*Histoire des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. V, pp. 238-239). Avec Campanella, c'étaient donc Gassendi, Mersenne, Descartes et vingt autres qui pénétraient au couvent de l'Annonciation. Il semble que l'on ait un exemple, non pas d'ailleurs le plus heureux, de l'influence de Campanella sur les religieux de Saint-Honoré, par Jean de Réchac; il serait intéressant de les comparer attentivement; mais la seule lecture des titres de leurs ouvrages est une indication. Il existe, manuscrit, aux Archives Nationales, un *Nostradamus* glosé de Jean de Réchac, qui devrait tenter la curiosité d'un érudit.

Le Rme P. Ridolfi montra plusieurs fois qu'il se méfiait de l'influence de Campanella sur les religieux de l'Annonciation. Le 4 mars 1641, il écrit aux Pères capitulaires de la Congrégation de Saint-Louis : « Ut eligant 4 theologos de his qui diutius in Congregatione regerint, ad examinanda scripta lectorum qui a tempore quo P. Campanella ad hanc Congregationem appulit scripserunt; quod

reviendrai sur tout cela quand je parlerai de Chardon « théologien spirituel ». J'ai voulu seulement mettre en garde le lecteur contre une appréciation trop simplifiée de l'esprit qui animait le fils de Michaëlis (1).

***

Celui-ci mourut le 5 mai 1618.

Le même mois, comme nous l'avons vu, Louis Chardon entrait dans le couvent où venait de s'éteindre le réformateur. Le connut-il? C'est très probable, puisque Michaëlis était alors prieur de l'Annonciation ; il eut sans doute à s'occuper de l'entrée prochaine du jeune aspirant. En tout cas le jeune homme connut son successeur, le P. Laugier, et celui qui était Vicaire Général de la Congrégation depuis le 23 novembre 1616, le P. Girardel. Deux personnages de tout premier plan et dont les traits sont particulièrement caractéristiques de la réforme à ses débuts, telle que la connut Chardon dans ses premières années de vie religieuse.

Je transcris ce fragment des papiers du P. Prévost (ms. 1981 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève) : « George Laugier naquit à Briançon : il fut célèbre prédicateur, prêcha à la béatification de sainte Thérèse à Paris avec le

si, in materia de gratia praecipue, communi nostrae scolae doctrinae non consonent, moneant nos ut severe puniantur... » Le 7 février 1650, Maître Ridolfi écrivait encore au P. Le Brun, au sujet d'un livre de Jean de Réchac : « Quae enim indignitas, quae temeritas ut triobolanis vir doctrinae et levidensis vir ingenii nulli non notus ausus fuerit in somniis phanaticorum simillima commenta adeo vana, inepta, omnium patrum doctrinae contraria, erronea, damnata, *in scola Patris Campanellae* et haereticorum officina fabricata, inconsultis Superioribus propalare... » (*Archivum Fratrum praed.*, t. II, p. 413.)

(1) Que l'on veuille bien remarquer encore que les plus beaux talents de l'Ordre en France, à cette époque, appartiennent à la réforme. Qu'il me suffise de citer Vincent Baron, Antonin Reginald, Gonet, Contenson, Massoulié.

P. des Landes qui fut ensuite Evesque de Tréguier; il fut prieur du couvent Saint-Honoré. Saint François de Sales l'appeloit le Père de la simplicité crétienne, et l'honoroit beaucoup. C'étoit un homme de prière; il mourut le 4 février 1630, prieur de Pignerol et commissaire du général. » Anne d'Autriche le tenait en haute estime. Le P. Mahuet, qui le connut, l'appelle un homme d'une sainteté consommée et se rencontre avec M. de Genève pour louer chez lui une innocence et une sincérité parfaite. Si, toutefois, on considère que le P. Laugier fut avocat avant d'entrer dans l'Ordre et se vit ensuite confier des charges importantes, on évitera de confondre sa simplicité avec de la naïveté. Un de ces hommes, sans doute, qui sont adroits à force d'être droits.

Non moins solide et plus brillante était la perfection du P. Girardel. C'était d'abord, dit Jean de Réchac, « un homme d'une singulière vertu et grandement désintéressé (1) ». Son influence fut considérable auprès des moniales de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse. En outre, comme le P. Laugier, comme autrefois les plus grands parmi les premiers disciples de saint Dominique, il fut à la fois un « spirituel » et un administrateur. On racontait, à son sujet, des histoires merveilleuses et dignes de la Légende dorée. Sans doute, les religieux de la réforme toulousaine étaient visiblement préoccupés de donner au monde — et à eux-mêmes — un spectacle semblable à celui que donna au Moyen-Age la génération héroïque du Prieur de Prouille et digne de la plume d'un nouveau Gérard de Frachet; des nombreux faits extraordinaires qui nous sont rapportés de la descendance de Michaëlis, il est probable que tous ne résisteraient pas à une sage critique. Mais ceux qui concernent le P. Girardel se présentent avec des garanties particulières d'authenticité. Par exemple, ce n'est pas dans un panégyrique déclamatoire, c'est dans les actes officiels du chapi-

(1) Jean de Réchac, *op. cit.*

tre général célébré à Rome en 1644 qu'on lit cet obitus :

> Le Vénérable P. Fr. Pierre Girardel. Profès du couvent de Toulouse, inquisiteur de cette cité, doué à un degré insigne du don de la contemplation, vivant toujours en la présence de Dieu. Jamais on ne l'entendit proférer des plaisanteries; jamais on ne le vit se mettre en colère. Il avait une très grande dévotion à la Sainte Vierge, qui daignait parfois se montrer à lui. Il lui arriva, dans l'oraison, d'avoir le front nimbé d'une lumière céleste, et de dire alors : « Seigneur, que votre lumière baigne aussi mes mains! Car il est vrai que je sais beaucoup de choses. Mais c'est la main qu'il faudrait mettre à l'ouvrage... » Profondément doux et humble, aimé de Dieu et des hommes, il mourut à Rome, tandis qu'il était provincial d'Angleterre, etc...

Nous ne savons si Chardon fut de ceux qui virent le visage surnaturellement radieux de ce saint homme, ni s'il fut de ceux qui, allant quérir les méditations composées par lui pour être lues à la communauté, le trouvaient ordinairement « si absorbé en Dieu qu'il fallait le tirer par ses habits pour le faire revenir à lui-même (1) ». Il eut du moins tout le temps de contempler sa vie vertueuse et manifestement mystique. Nous avons même quelques raisons de penser que cet exemple agit sur lui et que la sainte obsession qui ne cessa d'appliquer l'esprit et le cœur du P. Chardon à la Croix de Jésus prit naissance dans les enseignements de Pierre Girardel. Je lis en effet dans la Vie de celui-ci, publiée par l'abbé François Girardel (2) : « Il pratiquait de rudes mortifications et il était si pénétré de cette maxime chrétienne, « qu'il faut crucifier sa chair en ce monde, et *devenir conforme à Jésus-Christ dans l'état de sa vie souffrante* », qu'il avait toujours ces paroles de saint Paul en la bouche : « *Qui spiritum Christi non habet, hic non ejus :*

(1) *Année Dominicaine*, 8 février.

(2) Langres, 1682. C'est de cet opuscule que s'inspire la notice de *L'Année Dominicaine*.

Celui qui n'a point l'esprit de Jésus-Christ n'est point à lui ». *Par cet esprit il entendait celui de la Croix* et de la mortification, des humiliations et des souffrances, où le fils de Dieu s'est soumis pour l'amour de nous, qui ont été *son esprit principal* pendant sa vie mortelle; il inculquait *très souvent* cette sentence aux religieux dans ses chapitres. »

C'est là, simplifiée, toute la doctrine de la *Croix de Jésus*; et n'oublions pas que le P. Girardel fut, à deux reprises, prieur de l'Annonciation.

On remarquera encore — ff. 22-24 — ce qu'il enseignait sur la nécessité des purifications par manière de privation.

Je relève enfin, dans la même biographie, ceci qui me paraît important pour l'étude des sources de la *Croix de Jésus* : « En qualité de Vicaire général de la Congrégation, il assista au chapitre général à Milan (1622); il y fut si considéré et on eut tant de respect pour sa vertu qu'il fut nommé avec *le savant Père Nazarius*, qui a fait de si beaux commentaires sur saint Thomas, pour terminer les difficultés qu'on formait sur les dépôts particuliers des religieux (1). » Nous verrons plus loin comment Jean-Paul Nazari peut être considéré comme le théologien par excellence de la « subsistence mystique » de Jésus-Christ dans les âmes, et l'incontestable affinité qu'on relève entre sa pensée et celle de Louis Chardon; celui-ci, du reste, le cite. Ce qui arriva au P. Girardel au chapitre de Saint-Eustorge de Milan montre comment le théologien italien pouvait atteindre les milieux intellectuels et les couvents français.

Un ou deux traits relatifs au P. Girardel peuvent encore nous éclairer sur le « climat » spirituel que trouva le jeune Louis Chardon parmi les réformés.

Le tempérament plus que généreux, pour ne pas dire excessif, de Michaëlis, les pieuses outrances de quelques-

(1) *Op. cit.*, p. 32.

uns de ses disciples, comme Réginald Cavanac, Jean de Sénarens (1), certaines pratiques en usage dans les noviciats et dont nous allons parler, inviteraient à croire que l'esprit qui animait ces saintes gens était fait d'une mystique intempérante, littérale, ouverte à toutes les exagérations, à toutes les manifestations dévotes de l'esprit géométrique, et fermée à cette forme chrétienne de l'esprit de finesse qui s'appelle la prudence. Certes, la réforme dominicaine ne saurait échapper entièrement à ces reproches; comme tant d'autres, même de ses contemporaines, elle aima parfois la surenchère. Ce que l'on reprend aujourd'hui dans la ferveur du premier Port-Royal, ce que l'on devine parfois dans les premières maisons oratoriennes, ce que l'on critiquera plus tard chez le terrible et bizarre abbé Tempête, il faut convenir qu'on le retrouve à plus d'un endroit de l'œuvre de Sébastien Michaëlis, et c'est peut-être la rançon obligée de toutes les réformes. Mais on se tromperait si l'on ne tenait pas compte de la sagesse et de la modération qui s'y trouvaient aussi. On en voit un exemple dans le P. Girardel, et d'autant plus notable que celui-ci peut être regardé comme le personnage le plus considérable de la réforme après Michaëlis :

> Un religieux se plaignait un jour à lui de ce qu'il semblait autoriser le zèle de quelques indiscrets; il lui répondit qu'il favorisait leur vertu *sans approuver leur imprudence* et que la religion souffrait infiniment davantage de ceux qui, voulant paraître sages aux yeux des autres, menaient une vie lâche et conforme aux maximes de la prudence humaine, qui sont directement opposées à celles de Jésus-Christ, que de ceux qui, à la vérité, n'ont pas toute la prudence requise, mais qui aiment le bien et qui s'y portent avec ardeur (2).

Allonger les rênes, sans les abandonner, nous verrons

(1) Cf. Introduction aux *Méditations* de Massoulié, *l. cit.*, et pp. 66, 71-74, 76, 77, 82.
(2) *Op. cit.*, p. 32.

bientôt que ce fut la tactique de Chardon. Le biographe du P. Girardel continue :

> Quand un religieux voulait introduire quelque nouveauté, il le retenait avec modération, si la chose avait apparence de bien, et il disait au Vén. P. Rey dans ces rencontres : « Il faut faire comme Jacob qui reprenait son fils Joseph mais qui ne laissait pas de faire de sérieuses réflexions sur la nouveauté des songes qu'il lui racontait. *Pater vero rem tacitus considerabat.*

L'accent est mis sur la ferveur, assurément; mais non point à l'aveugle (1).

Chose curieuse et admirable, le P. Girardel, mystique et contemplatif s'il en fut, ami de l'oraison et si souvent absorbé dans une sainte « quiétude », fit de sa dernière parole un manifeste en faveur de l'action : « Toute notre affaire, dit-il aux religieux agenouillés près de sa couche, toute notre affaire, c'est d'agir. *Totum negotium nostrum in operatione consistit.* » Ainsi Chardon dira un peu plus tard : « L'amour de Marthe a cet avantage qu'il n'est point sans contemplation, laquelle en ce monde est pour l'action et doit obéir à la charité. » Et ailleurs : « L'on ne commande la charité en cette vie que pour le travail. »

(1) Le P. Girardel ne se contentait pas d'être aimable; il cherchait à rendre aimables ceux de ses frères qui l'étaient moins. C'est une conversion de ce genre qu'il entreprit auprès du P. Gabriel Ranquet, homme de valeur et qui devait occuper des charges importantes — Chardon l'eut comme prieur et il succéda au P. Girardel lui-même dans la charge de Vicaire général —, mais qui avait, nous dit-on, « un esprit difficile et fâcheux ». Le P. Girardel, avec une douce insistance, glissait sous sa porte de petites méditations toutes faites. L'autre, bourru, les jetait dans un coin sans les lire. Le manège dura quelque temps. A la fin, cette opportunité charitable obtint sa récompense; le P. Ranquet consentit à polir son humeur et devint, nous assure-t-on, un modèle de bénignité.

Je ne peux quitter le P. Girardel sans rappeler que pendant longtemps les éditeurs des œuvres de sainte Thérèse publièrent sous le nom de celle-ci un commentaire de l'oraison dominicale qui a notre homme pour auteur. Il y a des méprises moins honorables.

C'est ainsi que les mystiques comprenaient alors le pur amour.

On voudrait ne voir autour de Louis Chardon, novice, que des hommes de ce type, également audacieux et mesurés, mais il y en avait d'autres, et qui, avouons-le, jouissaient d'un prestige presque égal. Je parlerai tout à l'heure du trop célèbre P. Jean-Baptiste Carré. Beaucoup plus simple et vertueux, mais tout de même un peu inquiétant, était le P. François Domptius, non seulement disciple, mais compagnon très cher de Michaëlis. « Natif d'Anvers, célèbre Docteur, grand observateur de ses Règles et fameux exorciste », il n'allait jamais sans son étole, tant les diables lui donnaient d'occupation. « Ce fut, dit encore *L'Année Dominicaine* (1), l'un des premiers religieux que le Vén. P. Michaëlis prit pour aller fonder le couvent de l'Annonciation... et qui travailla avec plus d'ardeur et de zèle à l'établissement de l'observance qui fit d'abord l'admiration de cette grande ville. On ne sait pour quelle affaire il passait à Lyon, l'an 1635. Mais le dessein de la Providence était de l'y arrêter par une maladie, laquelle coupant le fil de sa vie, lui donna entrée dans l'éternité. » Il faut espérer qu'il y trouva un juge plus indulgent et plus éclairé qu'il ne le fut lui-même dans la triste affaire de Gaufridy et de Madeleine...

On imagine mal un P. Laugier et un P. Girardel voisinant avec ce terrible pourfendeur de fantômes, autour duquel devait toujours flotter quelque odeur d'enfer, et si âpre en comparaison de leur aménité salésienne. Mais l'histoire de ce temps est faite de tels contrastes.

***

Sur la vie de Louis Chardon au noviciat du Faubourg Saint Honoré nous n'avons aucun renseignement direct.

(1) 8 février.

Il est facile, toutefois, d'en deviner quelque chose par un texte qui est de sa propre main et qui représente le document le plus précieux que nous possédions sur la formation religieuse des réformés. Je veux parler de cette *Vie du dévot frère Simon Balièvre*, qui était devenu comme le modèle officiel proposé aux jeunes gens de l'Annonciation. Ils se la passaient de main en main.

Comme le frère Simon, notre Chardon apprit à se composer « un extérieur modeste et mortifié ». Il s'appliqua à concevoir « un zèle ardent pour l'observance des Règles », et même sans doute une certaine mésestime des dispenses. Il se contraignit et réussit peut-être à devenir « si modeste, qu'il ne levait jamais les yeux que par une pieuse nécessité ». Il s'étudia à « parler bas et sagement », comme à « porter les mains en croix sous le scapulaire », — coutume que le frère Simon observa si fidèlement que, « étant même à l'infirmerie, il tint toujours les mains en cette dévote posture jusqu'à la mort ». Il ne manquait pas, lorsqu'il rencontrait quelque religieux, de « commencer à se découvrir un ou deux pas auparavant, ou à demi, si c'étaient des frères, avec une inclinaison de tête, ou tout à fait et avec des inclinaisons plus profondes si c'étaient des prêtres ou quelqu'un de ses supérieurs, plus ou moins selon leur qualité ». Il se donna aux « exercices manuels ». Quand il était à l'église, il tâchait de s'y tenir « avec une dévote et angélique composition de corps ». Du reste, il était assidu à la présence au chœur, « ce saint exercice étant fort en vogue dans la communauté, chaque religieux s'efforçant d'imiter les premiers Pères de l'Ordre, que le portier trouvait plutôt à l'église, lorsqu'on les demandait, qu'à leurs cellules. » Il gardait scrupuleusement le silence en dehors des récréations, et même alors il ne parlait qu'au compagnon qui lui était donné, « selon l'usage de ce temps, auquel on combinait ainsi les frères ». Il lisait, avec permission, quelques-uns des « livres spirituels du Noviciat, qui étaient — détail à retenir — en grand nombre ». Il

s'exerçait à l'éloquence sacrée (1). Enfin, il accomplit tout ce que la règle et les usages prescrivaient aux novices de ce temps, et qui n'a guère changé depuis, mais qui s'imprégnait alors d'un esprit spécial qu'il faut appeler, faute de mieux, l'esprit de réforme. Si, avec cela, nous remarquons deux petits mots de la notice des *Scriptores*, qui nous assurent de la « ferveur d'esprit » — *fervor spiritus* — avec laquelle le jeune homme parcourut les débuts de sa vie religieuse, nous ne devrons plus nous étonner chaque fois — ce sera assez souvent — que nous rencontrerons dans la *Croix de Jésus* la marque d'une certaine rigidité qui n'est pas toujours vaincue par la bonté native du caractère et la douceur qui vient de la grâce.

On me permettra de nommer ici quelques-uns de ceux qui firent leur noviciat en même temps que Chardon, ou qui sont à peu près ses contemporains.

Le premier que je rencontre, Dominique Dunant, fut un si fervent novice qu'il prit alors un grand mal de tête qui lui dura toute la vie. Avec cela, il devint un des religieux les plus estimés de la Congrégation ; à ce point que le Maître général, qui était alors le P. Ridolfi, non content de lui avoir confié la réforme du couvent romain de Sainte-Sabine, le chargea encore de la conduite de son âme. Quand ce saint religieux se vit à l'heure de la mort — c'était le 19 mai 1646 —, on eut toutes les peines du monde à l'empêcher de faire une confession publique.

Plus touchante encore est l'histoire du P. Claude Roux, dit : de Sainte-Catherine de Sienne, l'un des modèles, certainement, qui ont servi à Chardon pour écrire le second Entretien de la *Croix de Jésus* : « Ayant vécu dans un exemple de toutes sortes de vertu au monde, dit Jean de Réchac, il se fit religieux en ce couvent (de l'Annonciation) où, après y avoir souffert deux extrémités de

(1) L'usage existait déjà — quand s'introduit-il? — de confier aux novices, la veille de Noël, « l'oraison latine à l'honneur du Saint Enfant Jésus ».

consolations et jubilations intérieures, et des croix et désolations extrêmes, il quitta cet exil le 14 octobre 1639. » On remarquera ces « deux extrémités », que signale également la notice de *L'Année Dominicaine*, et dont notre Chardon fut le témoin, peut-être le confident. Claude était issu d'une excellente famille parisienne, et se distingua, jeune homme, par un apostolat merveilleusement fécond dans les hôpitaux et jusque chez les filles de mauvaise vie qu'il convertissait et remettait dans le bon chemin; il s'acquit ainsi une manière de célébrité, et il serait devenu le frère d'armes du baron de Renty ou de quelque apôtre laïque du grand siècle si la bonne odeur du couvent de l'Annonciation ne l'eût attiré. Alors il connut « l'extrémité des désolations ». Il fut, nous dit-on, « arrêté au seuil de la vie religieuse par une impuissance radicale à vaquer aux fonctions de l'Ordre... ». On comprend entre les lignes qu'il s'agissait d'une longue crise de scrupules. Incapable de s'appliquer, si peu que ce fût, aux choses de l'esprit, « il avait sollicité la faveur d'aider le Frère cuisinier. Pendant plusieurs années, il ne fit pas autre chose, et chaque soir, avant de se retirer, il demandait pardon au Frère du peu de services qu'il lui avait rendu ». Bien loin de s'alléger avec les années, la croix s'appesantit, et c'est cloué sur un lit de douleurs qu'il passa les deux années qui précédèrent sa délivrance. Ce disciple du Crucifié avait une tendre dévotion envers l'Enfant-Jésus; nous retrouverons chez Louis Chardon le même amour conjugué du Calvaire et de la crèche.

Jean de Réchac nomme encore, parmi les condisciples de Chardon, le P. François Garnot qui, le 5 novembre 1643, « passa de l'Ordre des Frères Prêcheurs à celui des esprits angéliques », après avoir pratiqué de grandes mortifications : Étienne Mahuet († 11 août 1629); Jacques Pouguenet († 30 juin 1629); Cantien Archambaud († 1631), Mathieu du Bois († 31 décembre 1631), qui collabora sans doute avec Chardon puisque, « l'obéissance l'ayant toujours obligé à la conduite des novices, la mort l'y

trouva »; Dominique Barrière; Dominique Marchant († 30 novembre 1645); Jean Boncretius, dit de St-Thomas, « Allemand de nation, clerc de profession » († 13 mai 1630); les deux frères convers Jean de Nolets († 1628) et Christophe Cazé († 6 avril 1646), celui-ci passant ses journées à mettre en ordre le registre de la Confrérie du Rosaire, ce qui n'était pas un mince travail; enfin ce Simon Balièvre que j'ai nommé plus haut et qui trouva en Chardon son biographe, « le dévot frère Simon Balièvre, duquel la vie fait un petit volume, bien qu'il n'ait pas achevé deux ans en religion » (Jean de Réchac). Le saint Louis de Gonzague ou le saint Jean Berchmans de la Congrégation réformée.

C'est une figure des plus curieuses et qui mérite qu'on s'y arrête afin de mieux juger Chardon et son milieu. On reconnaîtra aisément, dans les lignes que nous détachons du « petit volume », la plume (1) et l'esprit de l'auteur de la *Croix de Jésus* :

> Comme il avait appris, et par l'instinct du Saint-Esprit et par les paroles du Prophète-Roi, qu'il ne fallait jamais désister de chercher Dieu, mais s'obstiner saintement à chercher continuellement sa face... et cette recherche ne se faisant que par une oraison continuelle, très pieuse et très affective, il ne se peut dire avec quelle ferveur, continuité et dévotion, notre frère Simon s'adonnait à cet exercice. Il avait son esprit et son cœur tellement élevés et unis à Dieu, qu'il n'était sujet à aucune distraction ou égarement, qui font si souvent le sujet des gémissements des plus saintes âmes. Il s'était accoutumé d'animer et de faire à la plus grande gloire de Dieu toutes les actions par une attention actuelle. Son père Maître, très sage religieux (2), craignant que cette application si grande et si

(1) A la vérité, le style a été un peu retouché par le rédacteur de *L'Année Dominicaine*, qui l'avoue lui-même. Mais il est facile de voir que l'essentiel est resté intact, et que cette notice-là est tout à fait à part des autres.

(2) C'est le P. Jean-Baptiste Carré ! Nous reviendrons sur ce malencontreux adjectif.

continuelle ne préjudiciât à sa santé, lui dit d'y apporter quelque modération; mais l'expérience lui ayant fait voir que la violence que ce saint novice se faisait pour s'abstenir de faire ce qu'il avait accoutumé, par une facilité d'autant plus douce et moins violente qu'elle venait *du poids et de la pente de son amour,* lui était sans comparaison moins nuisible, il fut contraint de l'*abandonner à la grâce,* et de lui en laisser entièrement suivre le mouvement, cette impulsion divine lui étant devenue comme naturelle...

Saint Louis de Gonzague, encore une fois. Mais aussi Thérèse de Lisieux :

Le R. P. Prieur — c'était, semble-t-il, le P. Girardel — ayant un jour relevé le mérite des actions, quelque petites qu'elles soient, lorsqu'elles sont faites par un grand principe d'amour et d'obéissance..., cette pensée plut si fort à notre Simon, qu'il ne laissait passer aucune action, quelque petite qu'elle parût, sans la rendre méritoire, comme de ramasser des petites miettes dans le réfectoire, des morceaux d'étoffe, du fil, des épingles, des choses semblables qu'il voyait par terre... Etant à l'infirmerie, si faible qu'à peine pouvait-il se soutenir, n'ayant que la peau et les os, il en sortait lorsqu'il pouvait en dérober l'occasion, pour aller au chauffoir commun lever les cendres, parce que le R. P. Prieur l'avait recommandé, quoique son intention ne regardât que ceux qui avaient cet office.

Je ne puis résister au plaisir de citer ce trait digne des *Fioretti* :

Un père maltais était venu exprès au couvent de S. Honoré pour s'y former dans l'observance régulière et y faire son noviciat. Ce Père protesta avec serment avoir vu la face du frère Simon toute resplendissante de lumière dans l'école du noviciat, qui est le lieu où les novices s'assemblent pour les exercices ordinaires... ce Père, pour se rendre plus susceptible des grâces du Seigneur, avait fait une confession générale; mais, ne sentant pas son cœur assez attendri pour demander pardon à Dieu de ses péchés avec le sentiment qu'il désirait, et en étant fort en peine, il crut que ce novice, de qui il avait vu la face si rayonnante, pourrait

bien lui obtenir cette grâce de Dieu. Il fut le trouver à ce dessein à l'infirmerie, où il était détenu, et lui demandant avec beaucoup d'humilité et de confiance un *Ave Maria* pour obtenir de la Sainte Vierge une contrition salutaire, le charitable malade à qui le nom de Marie était plus doux que le miel et qui seul suffisait pour l'embraser de dévotion et exciter en lui une confiance toute amoureuse et toute filiale envers la Mère de miséricorde, le lui promit. Ce qu'ayant fait d'abord, et ce Père s'étant retiré pour aller dîner à la communauté, il se sentit le cœur tellement serré de contrition, que, se déchargeant par deux ruisseaux de larmes, il ne put manger un seul morceau. Après les grâces, ce divin mouvement opérant toujours avec cette force qui vainc sans résistance la dureté, quelque grande qu'elle puisse être, du cœur humain, ce Père se jeta aux pieds du Père Maître, le conjurant, avec ce torrent qui coulait de ses yeux, de lui permettre de confesser ses péchés tout haut devant tous les novices, et de leur ordonner de prier Dieu qu'il les lui pardonnât. Le P. Maître — c'est toujours le P. Carré — admira les dispositions si surprenantes mais si désirables de ce cœur contrit. Il lui refusa sa demande, quant au principal, l'exhortant au reste à se confier d'autant plus saintement à l'infinie miséricorde du Seigneur, qu'il l'avait si miséricordieusement prévenu d'une si grande grâce.

Chardon fut le témoin de cet admirable déluge, comme de toutes les merveilles de la vie du « dévot frère Simon ». Il fut de ceux qui aperçurent, à ses derniers moments, « sur sa face, une ferveur plus qu'humaine, avec un vermillon si doux et si agréable sur ses deux joues, qu'il réjouissait tous les assistants ». Il fut de ceux, enfin, qui le virent donner un dernier regard avec un sourire à la croix de Jésus, et, dans ce sourire, expirer.

J'ai déjà dit que celui que Chardon appelle un « très sage religieux » n'était autre que le P. Jean-Baptiste Carré.

On voudrait savoir quels furent au juste les sentiments du futur auteur de la *Croix de Jésus* à l'égard de cet homme trois fois étrange. Au premier abord, il semble

bien que ce furent des sentiments d'admiration et quiconque se sent de la sympathie pour Louis Chardon ne peut que le déplorer.

Jean-Baptiste Carré, qui fut considéré de son vivant et par tous ses contemporains, à commencer par les maîtres généraux, comme un religieux d'une vertu plus qu'ordinaire et le plus solide champion de l'observance, celui qui se vit charger de la fondation du Noviciat général, c'est-à-dire d'étendre aux provinces françaises la réforme de Michaëlis, celui qui avait reçu des successeurs de saint Dominique la mission de communiquer aux jeunes générations le véritable esprit religieux, celui-là est le même que les études de Victor Cousin et du P. Mortier semblent avoir condamné pour jamais à une sorte d'infamie. On sait comme l'historien des femmes illustres du XVII[e] siècle, dès qu'il eut découvert la correspondance de Richelieu et du P. Carré, dénonça la duplicité de l'étonnant personnage qui s'occupait avec la même virtuosité de réformer des religieux et de négocier des affaires de petite diplomatie. Le P. Mortier, explorant à son tour les archives des Affaires Étrangères, révéla ce vœu secret d'obéissance *usque ad mortem* émis par le P. Carré entre les mains du Cardinal ministre et suivi de cette protestation : « Je proteste à Votre Éminence que si notre Père Général s'est tant oublié que d'avoir fait ou dit quelque chose contre le service de Sa Majesté ou de Votre Éminence, dorénavant il ne me sera plus rien *in omnibus et per omnia*, que suivant les commandements ou ordonnances de Votre Éminence, qui sera, s'il lui plaît, toute sa vie, mon général, *et de tous ceux qui me voudront croire...* » Richelieu, qui passe pour avoir été, somme toute, un grand cœur, n'avait-il pas lieu d'être bien humilié en se voyant servi de la sorte? et quelle estime pouvait-il avoir de lui-même quand il acceptait les offices d'un si plat valet? « Je supplie Votre Éminence de se servir de moi comme de son soulier ou botte que l'on enfonce dans la boue... » (10 mars 1636).

Il y a sans doute les circonstances atténuantes. Le P. Carré est sincère quand il se donne à Richelieu, corps et âme, « jusques à la mort », pour l'amour de Jésus-Christ, et quand il espère d' « en être récompensé de son Dieu » (21 mars 1637). Il faut bien comprendre que le ministre du roi de France, en ce temps-là, n'est pas un personnage seulement laïque. Il ne l'est surtout pas, cet évêque et ce cardinal. De plus, nous ne sommes pas alors tellement loin de la Ligue, et les gallicans du règne de Louis XIII n'avaient pas à remonter tellement haut dans le passé pour y trouver l'exemple de liaisons étroites entre la foi et la politique, même partisane. Un P. Carré — comme, à un degré moindre et avec d'autres nuances, un P. Michaëlis — est un ligueur; il a, des anciens ligueurs, le zèle outrancier et « géométrique ». Cet héritage est un commencement d'excuse. Quand il écrit : « Je ne me suis lié à Votre Éminence qu'à cause du choix que j'ai connu que Dieu en avait fait pour la conduite des affaires de ce royaume, et le bien universel de toute l'Église que Dieu a mis entre vos mains comme du plus assuré serviteur qu'il eût en ce monde; et voilà toute mon ambition, *tu es servus Dei absconditus...* », il se fait illusion, assurément, car son zèle s'exerce aux dépens de préceptes imprescriptibles. Mais c'est une illusion sincère. Victor Cousin exagère quand il accuse notre homme d'hypocrisie et de fourberie. Il ne s'agit — et, grand Dieu! c'est bien assez — que de machiavélisme.

Au bout du compte, cependant, j'accorde que le P. Carré n'apparaît pas aujourd'hui sous les dehors d'une grande âme, et encore moins d'un grand religieux.

Aussi, on a beau s'attendre à presque tout de la part de l'invariable panégyriste qu'est le P. Touron, on ne peut s'empêcher d'être stupéfait de le voir entonner ainsi les louanges de notre héros : « Nous ne devons point passer sous silence les actions *toujours édifiantes* et les vertus de ce grand serviteur de Dieu » — ... et des hommes — « qui a vécu et qui est mort *dans une haute opi-*

nion de sainteté (1). » Et ceci : « En 1646.... les mêmes motifs qui lui avaient fait souhaiter de sortir de charge lui rendaient désormais importun le séjour de Paris... » Ce n'est pas cela du tout : le 8 juillet 1646, le P. Carré fut bel et bien déposé au cours d'un conseil extraordinaire présidé par le Maître général en personne (2). Le P. Touron ignorait-il vraiment en 1748 cet acte public, officiel? Il ajoute, du ton le plus candide : « Il y avait un trop grand nombre de personnes qui s'adressaient continuellement à lui pour recevoir ses conseils et régler leur conscience. Cela ne s'accordait pas avec *son goût pour la retraite*. Il demanda donc la permission de se retirer dans le couvent de Montpellier, et il l'obtint... » Sans peine, assurément! Mais l'on ne sait ce qui est le plus admirable, de la candeur du P. Touron, ou de l'habileté avec laquelle Jean-Baptiste Carré réussit à dissimuler toute une partie, non certes la plus belle, de son existence. « Son amour pour la retraite... Le séjour de Paris importun... » On pense rêver. L'admirable ermite, qui recueille insatiable, tout ce qu'il peut trouver de potins à la cour et à la ville et qui s'acquitte, avec tant de perfection, du métier de policier!

Serait-ce bien d'un tel homme que Chardon ait subi l'influence, ou, tout au moins le prestige?

Car nous savons peu de choses de la vie de Chardon, mais nous savons du moins qu'il fut pendant quelque temps le « substitué », c'est-à-dire la doublure et l'auxiliaire habituel d'un maître des novices qui était précisément Jean-Baptiste Carré. Ce dernier eût-il accepté d'avoir pour lieutenant dans une charge de cette importance un homme qui refusât de partager ses idées? Et, encore une fois, n'a-t-il pas été désigné par Chardon lui-même, comme un « très sage religieux »?

(1) Touron, *Histoire des hommes illustres de l'Ordre de Saint-Dominique*, t. V, p. 346.

(2) Cf. Mortier, *op. cit.*, t. VI, p. 505.

Hélas! il n'est pas niable que l'auteur de la *Croix de Jésus* ait eu, pendant quelque temps, de l'estime, de l'admiration peut-être même pour son étrange Supérieur. Mais cela prouve seulement qu'il n'a pas été plus perspicace que le Maître général Ridolfi et l'unanimité des meilleurs religieux de l'Annonciation, qui, jusqu'en 1645 environ, considérèrent le P. Carré comme une manière de saint. Quant à un accord foncier des caractères, il paraît n'avoir jamais été possible entre les deux hommes; et si un document m'apprenait un jour que Chardon se fût séparé brusquement du P. Carré en quelque occasion, je n'en serais nullement surpris. On pourrait même se demander si certains passages de la *Croix de Jésus* ne visent pas l'intrigant fondateur du Noviciat général. Qu'on relise, par exemple, le chapitre XIII du 3e Entretien. 1647, c'est précisément le moment où les yeux s'ouvrent; on peut espérer qu'il en fut ainsi pour Chardon (1).

(1) Chardon se compromettra un peu plus tard avec d'anciens amis du P. Carré dans l'affaire du Noviciat; mais plusieurs de ceux qui se compromirent comme lui avaient déjà rompu ouvertement avec Carré lui-même. A partir de 1646-1647, les affaires du Noviciat général ne sont plus tout à fait celles de son fondateur.

Plus je relis le chapitre treizième du 3e Entretien, plus je me persuade qu'il contient des allusions aux difficultés intérieures de la réforme vers 1640-1645, et en particulier il me semble voir se dessiner à chaque ligne la figure de Jean-Baptiste Carré : « Les lois qu'ils prescrivent sont autant de prétextes dont ils se servent pour en secouer eux-mêmes le joug... Le silence perpétuel qu'ils commandent leur donne plus de loisir et de liberté de parler... Ils veulent, disent-ils, faire des anges du Ciel, tandis qu'ils sont des anges de ténèbres. *Ils travaillent véritablement à faire des saints*, mais au milieu des agrandissements des autres, qu'ils ne considèrent que comme leurs esclaves, ils trouvent le précipice de leur perte finale... Le plus souvent, les lois qu'ils établissent sont plus proportionnées au dessein de se maintenir toujours les maîtres et les maîtresses, que mesurées à la fin de leur institut. *Ils veulent bien à cette fin que l'esprit de leur ordre périsse, pourvu que le leur demeure...* »

Chardon assure bien qu'il n'a pas l'intention de blâmer les réformes et les nouvelles fondations. « Je mériterais, dit-il, d'être chassé

*
* *

Il avait fait profession le 26 mai 1619.

De ses études nous ne savons rien. Mais nous avons quelques renseignements sur son activité de « substitué » au maître des novices, grâce à la biographie d'un religieux qui fut sous ses ordres. C'était un jeune homme qui avait été attiré au couvent de l'Annonciation par l'exempe du frère Simon Balièvre et qui, ayant pris l'habit le 26 août 1622, devait faire parler de lui plus tard, avant de mourir en odeur de sainteté, laissant derrière lui un sillage de miracles et en même temps je ne sais quelle impression de chef-d'œuvre manqué. Antoine le Quieu, dit : du Saint-Sacrement, représente peut-être le cas psychologique le plus complexe entre cent autres pris dans la seule réforme de Michaëlis. Têtu au point de résister à une menace d'excommunication, mais héroïquement abandonné aux vouloirs de Dieu, il eût déconcerté, je crois, même un Henri Bremond. Je ne puis, sous peine d'ouvrir une interminable parenthèse, parler davantage de cet homme admirable et inquiétant, et je renvoie le lecteur à l'*Histoire des Maîtres généraux*, du P. Mortier, mais en l'avertissant qu'il est impossible, dans l'état actuel de l'information historique, de porter un jugement définitif sur le P. Antoine.

Très peu de temps après la mort de celui-ci, parut sa biographie, écrite par l'un de ses compagnons, le P. Archange. C'est dans les premières pages de ce livre — à tant d'égard, d'ailleurs, critiquable, mais qui n'est pas suspect de fausser la vérité quand il fait seulement office de chronique —, que nous lisons ce que l'histoire

de la Société de laquelle je fais profession... » Mais enfin, ce qu'il vient d'écrire reste écrit, et il n'en retire rien. On sait que c'est une ruse coutumière aux prédicateurs de protester qu'ils ne pensent pas à mal, après qu'ils ont bel et bien bastonné leur auditoire. Chardon était prédicateur.

nous a transmis de plus coloré et de plus vivant au sujet de Louis Chardon. La scène, banale et charmante comme un fait divers de noviciat, révèle cependant quelques nuances psychologiques d'un intérêt évident pour le but que nous poursuivons :

Venant un jour de la seconde table joindre les autres qui avaient dîné à la première, au lieu de prendre le peu de récréation qui restait avec les Frères, il s'adressa au P. Louis Chardon, substitué du maître des novices, et lui demanda permission d'aller faire le tour du jardin et voir si quelque Frère avait besoin de quelque habit, car il avait soin du vestiaire du noviciat,

— Mais, Frère Antoine, lui répliqua le P. Chardon, vous ne vous donnez aucun repos ni aucun relâche...

A quoi ce vertueux infatigable répondit doucement et agréablement à sa manière ordinaire :

— Mon Révérend Père, quand je serai parvenu à l'état où vous êtes et que j'aurai autant de vertu que vous, je me reposerai.

— Allez, allez, repartit le Père, nous n'avons point de saint Antoine dans notre ordre, vous le voulez être.

Pour lors, ce bon Frère, tête découverte et demi-inclinée, répondit humblement :

— Si cela arrivait, mon Père, vous n'en seriez pas marri...

Et ainsi, il s'en alla tout joyeux faire ce qu'il avait demandé.

On voudra bien remarquer que celui dont le frère Antoine enviait l'état et la vertu n'avait alors que vingt-sept ou vingt-huit ans et venait à peine de recevoir l'ordination sacerdotale. On voit encore par ces lignes du P. Archange que la grande affaire était dès ce moment, pour Louis Chardon, de conquérir la perfection et de donner à l'ordre des saints nouveaux; j'ai déjà fait remarquer que ce souci était commun à tous les réformés de la Congrégation de Saint-Louis. D'autre part, le ton de gronderie souriante que Chardon emploie en s'adressant au frère Antoine indique assez qu'il mettait en

celui-ci de grands espoirs et qu'il ne voyait aucun danger sérieux dans ses austérités, déjà exceptionnelles et un peu singulières. Bien mieux, nous voyons, un peu plus tard, cette bienveillance s'affirmer encore sous forme d'encouragement positif.

En 1628, « l'onze de septembre, le R. P. Louis, substitué du maître des novices, me dit que je dois m'exciter pour animer les Frères, *et qu'il n'y a point de danger* (1) ».

Point de dangers? Nous en sommes moins sûrs aujourd'hui. Est-ce que vraiment, dès 1628, Antoine le Quien ne laissait pas deviner quelque chose de l'originalité — c'est le moins qu'on puisse dire — où il versa ensuite, et grâce à laquelle il manqua de provoquer un schisme au sein même de l'observance? En 1630, il est lui-même « substitué au maître des novices ». Plus tard, il sera pourvu des plus hautes charges et fondera une nouvelle congrégation. Ne faut-il pas regretter qu'il n'ait pas été plus soigneusement mis en garde contre les risques d'un certain individualisme? Mais ne soyons pas trop sévères pour le P. Chardon; sans doute ne faisait-il alors que suivre les directives du P. Carré, et nous voyons d'ailleurs que les maîtres généraux eux-mêmes, qui furent obligés de mettre un frein aux initiatives de cet homme ardent et obstiné, de sévir contre lui, lui témoignaient toujours de l'affection et toujours recommençaient à l' « exciter à animer les Frères ».

*
* *

A partir de 1630, Louis Chardon n'est donc plus « substitué ». Mais il est impossible de savoir ce qu'il est devenu.

Nous ne retrouvons sa trace qu'en 1632. Le 28 juin de cette année-là, il fut assigné par le chapitre provincial au couvent de Toulouse, en qualité de « prédicateur ordinaire ». Ce titre répondait à une fonction bien détermi-

(1) *Vie du P. Antoine*, p. 61.

née et des plus honorables, qui consistait à assurer la continuité de la prédication dans le couvent, au moins pendant un mois. Le même chapitre qui envoyait Chardon à Toulouse donne des précisions sur les charges et les privilèges des « prédicateurs ordinaires ». Les « coutumes louables » de la Congrégation leur demandaient, chaque jour, de dire leur messe privée pendant le chant de prime, ensuite, d'assister à la messe conventuelle, qui était également chantée; ordinairement, ils pouvaient ne pas suivre le chœur et devaient seulement faire acte de présence à Complies, à la récitation du Rosaire et à la méditation qui suivait; aux jours de fête (*diebus festivis*), ils devaient suivre tout l'office de jour et de nuit, à moins qu'ils n'eussent à prêcher. Ces dispenses, jointes à celle du jeûne pour le repas du soir (qu'ils prenaient en dehors du réfectoire commun), laissent entendre que leur charge était regardée comme importante et tout le contraire d'une sinécure.

Chardon l'exerça-t-il longtemps à Toulouse? Nous ne savons. On peut même se demander si, de fait, il quitta Paris. Car, dans les documents qui concernent la vie du couvent de Toulouse vers cette date, pas plus que dans les *Monumenta tolosana* de J.-J. Percin, on ne rencontre le nom de notre prédicateur.

Une longue période de treize ans s'étend, au cours de laquelle il est impossible de savoir où et comment le P. Chardon vécut. Mais nous savons qu'il est à Paris en 1645, au couvent de l'Annonciation. En effet, le 20 décembre de cette année, le R^me^ P. Turco lui envoie une patente qui « l'autorise à publier la *Croix de Jésus communiquée aux âmes saintes dans la vie de grâce* (1) ».

L'année suivante — 7 septembre 1646 —, nouvelle patente qui lui donne pouvoir de faire imprimer *des* ouvrages de spiritualité, pourvu cependant qu'au préala-

(1) Archives O.P.; *lettres du Rme P. Turcus*, p. 196. Copie *Chapotin*, t. I, p. 418.

ble ils aient été soumis à l'examen de deux théologiens de l'Ordre (1). On sait que la *Croix de Jésus* ne parut qu'en 1647.

Mais ce n'est qu'en 1649 que notre homme reparaît au jour d'une façon vraiment personnelle. Non sans quelque surprise, nous apprenons qu'il était alors compromis dans l'affaire du Noviciat, avec ceux qui s'opposaient aux desseins du Maître général sur cette maison.

Terriblement embrouillée, cette affaire. Voici, du moins, comment elle apparaît, réduite à l'essentiel. Il s'agissait de savoir si le Noviciat général, fondé par le Rme P. Ridolfi et de P. Carré, demeurerait ou non maison autonome sous la seule dépendance de l'autorité généralice. Vers 1645, une première atteinte avait été portée à ce but par le P. Carré lui-même, qui rêvait de faire du Noviciat la première maison d'une Congrégation nouvelle; l'idée primitive : créer une pépinière d'observants pour *toutes* les Provinces françaises, devenait ainsi impossible à réaliser. C'est pourquoi, en 1646, Jean-Baptiste Carré est absous de sa charge et envoyé à Montpellier. Mais il laissait des amis au Noviciat et même à l'Annonciation. Un second plan se dessina. Il différait du premier en ceci qu'il n'y était plus question de faire du Noviciat la première cellule d'un nouveau groupement, mais, simplement, de le rattacher à la Congrégation de Saint-Louis; il rejoignait la première idée et présentait les mêmes dangers, en ce qu'il ôtait également au P. Général l'autorité immédiate sur le Noviciat, et ruinait le projet d'en faire le centre commun de la formation des Provinces à l'observance.

Dès 1645-1646, les partisans de ces desseins avaient fait tous leurs efforts pour s'assurer l'appui du Parlement. En 1649, même tactique, suivie en outre par un certain nombre de religieux de l'Annonciation. Au nombre de ceux-ci figure le P. Chardon.

(1) *Chapotin*, II, p. 20.

Voici, en effet, ce que le Rme P. Turco écrit de Rome, le 1er novembre 1649, au P. Dominique Le Brun, vicaire général de la Congrégation de Saint-Louis :

> Je suis heureux que vous n'ayez pas fait cause commune avec ceux de Saint-Honoré dans l'affaire du Noviciat. Retirez de Paris ceux qui arment contre moi leurs parents, leurs amis, le parlement, entre autres le P. Philippe de Blémur, ainsi que les R. P. Jean de Sainte-Marie, Noël, *Chardon* et d'autres contre lesquels je ne reproche que trop de bonté. Faites un précepte formel aux religieux de Saint-Honoré, de ne pas s'occuper de cette affaire (1).

Chardon se trouva donc alors en opposition avec les volontés du Maître général. Il ne semble pas qu'il en fût résulté pour lui des conséquences fâcheuses, car rien n'indique qu'il ait quitté Paris où la mort devait le trouver deux ans plus tard. D'autre part, les difficultés prirent fin sur ces entrefaites, grâce au Parlement qui se rallia de lui-même aux vues du Rme P. Turco. Cependant, il est possible que le souvenir de cette équipée soit resté attaché à l'auteur de la *Croix de Jésus* comme quelque chose d'un peu humiliant et qui n'aurait pas suffi, sans doute, à expliquer l'oubli où devait tomber Chardon, mais qui y contribua.

Ainsi, d'après la lettre du Maître général, il semblerait que notre homme ait tenté de mettre en œuvre ses relations pour obtenir l'appui du Parlement. Et voilà de quoi nous lancer sur une nouvelle piste. Car, lorsqu'on examine de près quelles pouvaient bien être les relations de Louis Chardon, on s'aperçoit qu'elles appartenaient à un milieu qui était alors singulièrement actif, et qui se préparait à devenir tout simplement révolutionnaire.

(1) On retrouve le même ordre rédigé en style officiel dans le registre des patentes pour la Congrégation de Saint-Louis, sous le Rme P. Turco : « Priori S. M. Annunciatae Paris. Monet ut contineat patres suos in officio erga Rmum, ne contra Noviciatum agant, maxime PP. Jo. a Sta Maria, *Chardon*, Noël, curetque si non obediant removeri » (1er nov. 1649).

Afin de prévenir l'étonnement des lecteurs qui ne sont pas familiarisés avec les mœurs du Paris de Louis XIII, je dois commencer par rappeler que les plus dévots personnages de l'époque, parfois même les plus saints, furent mêlés aux querelles politiques. Fut-il, par exemple, un seul curé de Paris qui ne prit parti pour ou contre le Mazarin? Et qui ne sait que la politique pénétrait jusqu'au-delà des grilles du Carmel et du Val-de-Grâce? Il y avait aussi la servitude, inévitable peut-être, mais souvent désastreuse, qui liait telle communauté à telle puissante famille. Le couvent de l'Annonciation était ainsi attaché à la fortune des Gondi, ses plus insignes bienfaiteurs, et à celle des Vendôme : « La huitième (chapelle de l'église) est dédiée à sainte Marie-Madeleine, appartenante à la très-haute et très-puissante Dame Madame de Vendôme, et toute son illustre famille. *C'est une des colonnes de cette maison religieuse*, à qui, pendant qu'elle subsistera, elle sera toujours redevable (1). »

Ces deux dernières remarques autorisent déjà bien des suppositions au sujet de l'activité ou, tout au moins, des sympathies politiques de Louis Chardon.

Mais il y a plus précis.

Qu'on relise l'épître dédicatoire de la *Croix de Jésus* : « A Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Jean-François Paul de Gondy, archevêque de Corinthe et coadjuteur de l'archevêché de Paris... »

Et, un peu plus tard, Cardinal de Retz... :

> Monseigneur, ces Entretiens se présentent à votre grandeur, parce qu'ils ont été produits dans une terre qui vous appartient, par le droit que vous y donnent les libéralités de votre très illustre famille... Ils sentent en votre esprit des charmes puissants qui les attirent secrètement, par je ne sais quelle céleste ou plutôt divine sympathie. C'est sans doute pour y admirer ce que, par l'exemple, vous exprimez avec une rhétorique plus efficacement persuasive...

(1) Jean de Réchac, *op. cit.*, p. 629.

L'exemple du coadjuteur? Voilà qui est déjà un peu gros. Mais Chardon, l'excellent et candide Chardon qui ne fut jamais si mal inspiré, assure encore que

> la multitude des raisonnements que ces Entretiens contiennent en faveur de la sainteté véritable, sont recueillis avec beaucoup plus de gloire en l'idée toute nue que votre zèle fournit pour l'exemplaire de toutes les vertus...

Que n'a-t-il relevé particulièrement l'humilité et la chasteté?

> Je ne saurais donc, Monseigneur, rencontrer de plus belle ni de plus éclatante lumière pour donner jour à mes Entretiens, que celle qui les obscurcit en votre présence, et qui nous fait espérer de voir revivre, dans vos mérites, les grandeurs des Athanases, des Chrysostomes, des Augustins et des Hilaires..

Retz était lui-même moins ambitieux; il se contentait de s'appeler : « l'âme la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers ».

Évidemment, Chardon exagère. Je sais bien que nous ne sommes alors qu'en 1647, à une époque où les désordres du Coadjuteur et ses intrigues étaient encore choses cachées à beaucoup de gens. Le clergé surtout était dupe. Celui qui s'employa avec le plus de zèle à lui obtenir la coadjutorerie fut, de concert avec Mme de Meignelais, ce saint homme de Cospean, évêque de Lisieux. Les curés de Paris lui vouaient une admiration sans bornes : « Tous les ecclésiastiques du diocèse, avouait-il, me souhaitaient pour successeur de mon oncle, avec une passion qu'ils ne pouvaient cacher (1). » « Tous » est peut-être excessif; mais la plupart, c'est certain. Enfin, d'autres plumes que celle de Chardon s'exercèrent à le louer. Deux ans plus tôt, Balzac écrivait à Retz en souhaitant « d'être de ces bienheureux qui vous écoutent, lorsque,

(1) *Mémoires*, I, ch. III.

enseignant à bien vivre, vous donnez des exemples de bien parler » ; lui disant encore qu'il était dans l'Église « un autre fils du tonnerre », et qu'il traitait des choses divines « avec toute la force et toute la dignité dont est capable l'éloquence humaine (1) ».

Il faut reconnaître cependant que notre Chardon est de ceux qui font brûler l'encens le plus rare et le plus lourdement parfumé, et l'on se demande si cet enthousiasme ne tenait pas à des motifs plus secrets.

Chardon frondeur? Non pas, certes, à la manière des constructeurs de barricades. Mais frondeur à la manière de tant de prêtres et de religieux parisiens qui conspiraient en sourdine ou tout au moins suivaient, avec un certain esprit partisan, les événements de la rue, je le croirais volontiers.

D'abord, il n'aurait pas été le seul dominicain de l'époque à s'occuper de politique :

> Les parents, les amis, et même sans cela les diverses inclinations partagent les esprits. On l'a vu dans les dernières barricades, où les uns étaient pour le Mazarin, c'est-à-dire pour le Roi, et les autres pour quelques princes et pour la ville de Paris, qui donne toujours le branle aux autres villes... Et dans les dernières barricades de Paris sous le Mazarin, il y eut encore des premiers du Grand couvent des Jacobins, comme les Pères Guespier, Bernard Guyard, prédicateur ordinaire du Roi, et Frontant, qui furent emprisonnés parce qu'ils avaient parlé contre la Fronde... (2)

Chardon, s'il prit parti, se mit sûrement de l'autre côté. Nous venons de voir ses sentiments à l'égard du Cardinal du Retz et des Gondi. D'autre part, nous le voyons dédier en 1650 ses *Méditations sur la Passion* « à très haute, très puissante et très vertueuse princesse Françoise de Lorraine, Duchesse de Vendôme ». Et l'on

(1) *Œuvres*, t. I, p. 509.
(2) *Remarques sur la Satyre Ménippée*, Ratisbonne, 1711, t. II, p. 476.

connaît l'amitié de la pieuse duchesse pour le Coadjuteur : « Madame de Vendôme dont vous avez ouï parler, prit une affection pour moi depuis cette conférence — la sixième de celles qui se tenaient chez Mme d'Harambun, « huguenote précieuse et savante » —, qui allait jusqu'à la tendresse d'une mère. Elle y avait assisté, quoique assurément elle n'y entendît rien ; mais ce qui la confirma dans son sentiment, fut celui de M. de Lisieux qui était son directeur..., il avait beaucoup d'amitié pour moi (1). » On sait, du reste, quelle part la maison de Vendôme, au commencement du moins, prit dans la Fronde.

Enfin, Chardon avait un parent qui, lui, était engagé jusqu'à la garde dans les luttes civiles de l'époque. C'était le célèbre Jean Loisel, qui devait mourir en 1679, « Docteur de la Société de Sorbonne », Chancelier de l'Église et Université de Paris, après en avoir été recteur sept fois, et curé de Saint-Jean-en-Grève. Echard nous le présente comme « *sanguine conjunctus* » avec Chardon. Son cousin, je pense, né en 1606, il était un peu plus jeune, mais il exerça très tôt une influence considérable à Paris. Il se compromit nettement avec le cardinal de Retz; c'est ce dernier qui nous l'apprend : « Broussel, Charton, Viole, *Loisel*, Amelot et cinq autres... ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du cardinal Mazarin (2). » Ceci, le 7 janvier 1649. En 1655, « la cour manda mes deux grands vicaires, aussi bien que M. Loisel, curé de Saint-Jean, chanoine de l'église de Paris, et M. Briet, chanoine, qui s'étaient signalés pour mes intérêts (3) ». De son côté, Rapin nous apprend que « la détention du Cardinal ne fit du bruit que parmi les jansénistes et quelques curés qui étaient attachés à lui, entre lesquels Loizel, curé de Saint-Jean-en-Grève, et Duhamel, curé de Saint-Merry, firent paraître plus de chaleur. Ce

(1) *Mémoires*, I, ch. III.
(2) *Mémoires*, II, ch. VII.
(3) *Ibid.*, III, ch. III.

fut par d'autres intérêts que ceux du jansénisme, que Loizel fit l'emporté : *il avait des attachements secrets avec le Cardinal de Retz*, qui, malgré le sang-froid de son tempérament, lui échauffèrent si fort la bile qu'il se laissa aller à des excès dont les suites pensèrent lui être funestes, tout modéré qu'il était (1) ». Nous tenons encore de la même source, que Loisel fut exilé à Compiègne pour avoir été de l'avis de Duhamel qui voulait faire chanter le *Te Deum* dans toutes les paroisses de Paris lors du retour du Cardinal. Quant aux mémoires de Godefroy Hermant — « la contrepartie exacte de ceux de Rapin », a dit Gazier —, ils s'accordent ici à reconnaître non seulement que Loisel n'était pas janséniste (2), mais aussi qu'il était tout dévoué au cardinal de Retz. Il est vrai que c'est avec une nuance importante : « ... toute cette histoire de M. le cardinal de Retz obligea M. le cardinal Mazarin à se déclarer contre ces prétendus jansénistes, parce qu'ils aimaient l'Église, et que quelques-uns d'entre eux ne croyaient pas pouvoir abandonner leur archevêque, mais sans entrer dans aucune intrigue sur son sujet (3). » Ce qui paraît un peu bien difficile. Comment « ne pas abandonner » un intrigant, sans « entrer dans aucune intrigue sur son sujet? (4) »

Si, maintenant, on veut bien faire attention que, trois pages après l'extraordinaire épître dédicatoire dont j'ai

(1) *Mémoires*, I, pp. 517-518.

(2) « Personne n'aurait pu appeler MM. Briet et Grangier jansénistes sans se rendre ridicule, et ni M. Loisel, curé de Saint-Jean, ni M. Joly, n'auraient pu souffrir qu'on leur attribuât cette qualité. »

(3) *Mémoires*, t. II, l. XII, ch. XVII. Cf. aussi les ch. XVI et XVIII.

(4) Le Beauvaisis se signala entre toutes les provinces de France par son zèle frondeur. Il suffit de citer le nom d'Augustin Potier, alors évêque de Beauvais, qui ne craignit pas, aux funérailles de Richelieu, de contester à Mazarin le rang que celui-ci voulait prendre. On sait aussi que le comté de Clermont, patrie de Louis Chardon, appartenait au comte de Soissons, frondeur acharné. Chantilly n'était pas loin. Plus près encore Liancourt, alors appartenant à Roger du Plessis, chez qui se retira le P. Desmares, de l'Oratoire, obligé de quitter la chaire à cause de ses opinions politiques.

parlé, on trouve une « approbation des docteurs » signée Launoy et *Loisel*, on conviendra qu'il est plus que vraisemblable que l'auteur de la *Croix de Jésus* ait eu quelque sympathie pour l'éblouissant brouillon qui fut responsable de tant de malheurs. Les yeux s'ouvrirent-ils du moins, le 25 janvier 1649, quand le Coadjuteur prononça le fameux et scandaleux sermon de Saint-Paul? Nous pouvons à peine l'espérer. Car enfin, en cette même année 1649, au mois de novembre, Chardon est accusé par Maître Turco, d'être avec ceux qui soulèvent contre le général le Parlement — on voit mieux maintenant comment, par Loisel, cela lui était possible —; c'est donc qu'il ne songeait guère à se rallier au Mazarin.

Un fait, de moindre importance d'ailleurs, peut servir de « confirmatur ». Des liens de cordialité paraissent avoir uni le P. Chardon à la communauté oratorienne de Saint-Magloire. C'est lui, en effet, que le Supérieur de ce temps, M. Lambert, pria de procéder à l'ouverture et à l'inventaire de la châsse de saint Samson; lui encore qui écrivit, ensuite, une petite vie de saint Samson, qu'il dédia au même P. Lambert. Or, on sait que la maison de Saint-Magloire, copieusement alimentée par les largesses des Gondi, abrita longtemps le propre père du Coadjuteur, avant qu'il ne fût entraîné dans les aventures et la disgrâce de son fils.

Ainsi, Louis Chardon nous apparaît comme se tenant du côté du Parlement et des « mystiques ». Je ne serais pas autrement étonné si un document nous le montrait, un jour, en relations avec la Compagnie du Saint-Sacrement. A l'écart des premiers jansénistes, mais plus loin encore de leurs adversaires.

***

Les dernières années furent occupées par la publication de ses ouvrages. C'est alors, en effet, qu'il connut sa plus grande activité d'écrivain, malgré la Fronde et malgré

les complications de l'affaire du Noviciat, — ce qui invite peut-être à penser qu'il n'y était pas engagé si fortement.

Rien, dans son œuvre, ne décèle, même de loin, un esprit partisan et intrigant. On le voit, au contraire, ami des conciliations et soucieux de juger les querelles, par exemple la controverse janséniste, par les sommets. A toutes les disputes, il devait préférer la composition de ses livres et le soin des « saintes âmes » qui venaient, nombreuses, lui demander des conseils. On voudrait savoir le nom de quelques-uns de ces pénitents. Hélas! comme pour Piny, le « petit monde » qui gravitait autour du confessionnal de Chardon est demeuré anonyme; Echard se borne à assurer que notre homme fut « choisi par les âmes en quête de perfection, comme un guide sûr et expérimenté ».

Sous quels traits paraissait-il alors? Il a trop recommandé aux directeurs la bénignité et la suavité pour qu'il ne les eût pas employées d'abord lui-même. « Il n'y a, dit-il, que le mercenaire et le prétendu qui frappe, qui tue et qui perd tout (1). » La « rudesse d'humeur » qu'il blâme chez les « supérieurs et les directeurs des âmes saintes » lui était évidemment étrangère.

Il est vrai qu'en deux ou trois passages de la *Croix de Jésus* il laisse apercevoir une sensibilité vibrante et fière. « Je ne sais qu'une théologie... » N'est-ce pas, d'ailleurs, tout le livre qui témoigne d'une personnalité puissante et qui savait s'indigner quand il était nécessaire? Par exemple, Chardon était attentif et sensible à la vie de ce pauvre « grand siècle », en misères presque aussi fécond qu'en gloires, et, comme saint Vincent de Paul, comme le P. de Condren, comme M. Olier, il remarquait les abus qui se révélaient dans les mœurs des ecclésiastiques. « Pleurez, s'écrie-t-il, pleurez les malheurs de ceux qui entrent au sacerdoce, qui prennent des prélatures, et qui s'ingèrent dans les bénéfices comme par sort, par par-

(1) 1re Entretien, ch. IV.

tage ou par droit d'héritage. Malheur aux pères et aux mères qui disposent ainsi de leurs enfants! » Il est austère, c'est manifeste; et le lecteur de la *Croix de Jésus* aura vite fait de s'en convaincre, comme ils ne devaient pas tarder à en faire l'expérience, ceux qui allaient le consulter dans l'église du faubourg Saint-Honoré. Sa doctrine, en dépit de la forme somptueuse ou aimable qu'elle revêt, est dure. Peut-être même faut-il dire qu'elle est *excessivement* dure; car Chardon, semblable en ceci à la plupart des écrivains spirituels du XVII^e^ siècle, ne craint pas d'aller sans broncher jusqu'aux dernières conséquences de ses principes et d'être, de cette manière, excessif; ce qui est, après tout, assez normal dans une religion dont la doctrine surnaturelle s'exprime d'abord dans le langage du Sermon sur la Montagne, et dans laquelle les limites sont constamment dépassées.

Cependant, le trait dominant de son caractère fut certainement la douceur. Henri Bremond, qui ne craignit pas de parler du caractère « vraiment salésien » de son œuvre, parla aussi de sa « bonté » personnelle. C'est à juste titre, et on l'a déjà vu par le témoignage du P. Archange. Je retrouve Chardon dans ce conseil qu'il donne lui-même à l' « âme fidèle » des *Méditations* : « Soyez modeste, naïve et égale. » Je le retrouve encore dans ce passage du 3^e^ Entretien (1), où il est parlé des saints véritables : « Leur charité est douce, accorte, affable, riante, d'un accès facile et qui n'a rien de fâcheux. Aussi la vraie piété n'a point l'œil hagard et méprisant; la sainteté feinte, au contraire, montre toujours quelque âpreté en ses mœurs. » On le voit, lui, plutôt enjoué et se complaisant dans les « histoires divertissantes » du genre de celle qu'il rapporte au second Entretien, et où il raconte avec tant de bonne humeur le mauvais tour joué par Domitien à ses courtisans.

Mais ces divers signes reçoivent, d'un témoignage

(1) Ch. xv, p. 512.

direct, la confirmation la plus précieuse que l'on eût pu souhaiter.

Non sans émotion, il y a quelque deux ans, je suis tombé sur ces lignes écrites en 1651 par le Rme P. Turco au prieur de l'Annonciation : « Je pleurerais avec vous la mort du P. Chardon, si elle n'avait été *si pieuse et si douce...* »

Piété, douceur, c'est bien ce que j'attendais. Et jamais, sans doute, il ne fut si vrai de dire que la mort éclaire la vie. Il n'est que de relire ce que Bremond a écrit de l'art de mourir sous l'Ancien Régime, pour convenir qu'il n'était pas tellement fréquent, vers 1651, que la mort fût douce. Jusque dans les chroniques de la vieille *Année Dominicaine*, fidèle à nous décrire par le menu les derniers instants des saintes religieuses qui mouraient alors, il n'est pas rare de trouver une allusion à quelque crise d'épouvante.

Louis Chardon, au milieu des souffrances de son agonie (1), ne connut pas ces terreurs.

En vérité, quiconque a appris à le deviner à travers ses lives ou à travers les trop parcimonieuses confidences des documents ne peut que trouver bien naturel, et conforme à toute sa vie, qu'il soit mort comme un enfant.

F. Florand, O. P.

(1) Il mourut de quelque peste : une « fièvre putride », dit Echard, dont voici les dernières lignes : « Verum non diu tantis dotibus viro ornato gavisa est domus haec nostra, quem virulenti putrida febri correptum, dolens amisit XVII augusti MDCLI, aetatis circiter LVI. » On remarquera ce « dolens amisit » et le ton d'affectueux regret qui perce à travers les mots. On s'y fût pris autrement si Chardon avait laissé le souvenir d'un caractère orgueilleux et difficile.

Le Cantique des cantiques [1]

De même que l'Incarnation nous donne le Verbe revêtu des livrées de notre chair, « *Verbum vestitum carne* », pour parler avec saint Bernard, l'Écriture nous le communique sous les espèces de la parole humaine, « *Verbum vestitum sermone* ». Πολυτρόπος καὶ πολυμερῶς..., telle est bien la formule d'or qui caractérise cette manifestation divine. Admirable condescendance de la part de Dieu, que d'avoir voulu se plier à nos multiples formes de pensée et d'expression pour nous être plus accessible. De là le caractère si varié et si profondément humain de la Révélation divine. Mais n'est-ce pas commettre une sorte d'irrévérence que de l'envisager sous cet aspect littéraire, de la considérer, en quelque sorte, comme un thème à développements esthétiques? Ce serait le cas si la critique littéraire était pratiquée pour elle-même, si elle dégénérait en pur dilettantisme. Mais à la sous-estimer comme moyen de pénétrer dans le sens religieux des Écritures, on s'exposerait à ne rien comprendre au processus de l'inspiration. En réalité le problème littéraire est fondamental. Nous ne pouvons connaître l'intention de l'Esprit inspirateur qu'à travers l'intention de son organe humain, et celle-ci ne se découvre que par l'étude du genre littéraire sous lequel il nous propose la vérité surnaturelle.

Si, pour un certain nombre de livres de la Bible, il est relativement facile de voir leur appartenance à tel ou tel genre, ce n'est point le cas du Cantique des cantiques. Déjà, à ce point de vue, ce petit livre est une énigme. Faut-il y voir, avec Thilo (2) un poème lyrique célébrant les fiançailles et les noces, ou, avec la plupart des critiques, un simple recueil de chants d'amour? M. Guitton, tout en rendant justice aux

(1) Études bibliques, *Le Cantique des cantiques*, par G. Pouget. Prêtre de la Mission, et J. Guitton, Agrégé de l'Université, in-12 de 184 pages. Paris, Gabalda, 1935; prix : 15 fr.

(2) *Das Hohelied*, 1921.

éléments de vérité contenus dans les autres opinions, aime mieux s'arrêter à l'hypothèse du drame. L'idée n'est pas absolument nouvelle. Elle peut même se réclamer d'illustres patronages : Umbreit, Gœthe (deuxième manière), Ewwald, Delitszch... Il eût fallu ne pas omettre le chef de file : Origène! ni la forme la plus récente de l'hypothèse, celle de Gebhardt qui y voit un mime (1). Mais ceci n'est certainement pas autre chose qu'un oubli involontaire, car si M. G. a une préoccupation, c'est bien celle de rendre justice à tous ses devanciers. C'est à son vénéré Père en Dieu M. Guillaume Pouget, prêtre de la Mission, dont le nom est inscrit à côté du sien au frontispice du livre, qu'il fait honneur de ce qu'il y a de plus neuf et de meilleur dans son œuvre. Dès les premières lignes de la préface on est conquis par cet accent de modestie et par ce geste touchant de piété filiale. C'est un premier signe de distinction d'âme et d'esprit. On en trouvera d'autres à chaque page...

Mais si quelques auteurs avaient émis l'hypothèse du cantique-drame, personne encore n'en avait donné une vérification satisfaisante. Il s'agit d'abord, par l'analyse littéraire et l'étude des caractères, de retrouver les personnages. Delitszch n'en trouvait que deux. En dédoublant « l'Ami », M. G. en reconnaît trois : un roi (Salomon), un berger, la Sulamite, fiancée du berger. Quant aux « filles de Jérusalem », elles jouent le rôle du chœur dans la tragédie grecque. Il faudra ensuite distribuer les éléments du dialogue entre ces divers acteurs. M. G. y arrive sans faire violence au texte. Enfin pour reconstituer l'action, on prendra comme fil d'Ariane les versets 11 et 12 du chapitre VI :

> J'étais descendue au jardin des noyers,
> Pour voir la verdure de la vallée,
> Pour voir si la vigne pousse,
> Si les grenadiers fleurissent.,.
> Je ne sais... mais mon désir m'a fait monter
> Sur le char du prince de mon peuple.

Celle qui parle est « la Sulamite », comme l'appellera le Roi « par une allusion qui peut flatter comme elle peut troubler » (I Rois, 1, 1-4). Jeune paysanne libanaise, fiancée à un berger de la montagne, elle se trouvait aux champs

(1) *Das Lied der Lieder* 1931.

quand elle vit passer sur la route un char de la maison royale. Les gardes du palais, chargés peut-être de pourvoir le sérail, apercevant la belle paysanne, arrêtent l'équipage et lui font signe. Cédant à un premier mouvement de curiosité, elle monte sur le char d'où on ne la laisse pas redescendre. La voici donc désormais dans le jardin du sérail, avec les autres femmes qu'elle nommera toujours, en provinciale qu'elle est, « filles de Jérusalem ». Le roi Salomon, séduit par la beauté de la jeune paysanne et ignorant qu'elle est mariée, se propose de gagner son cœur, par des déclarations d'amour, par l'étalage de son luxe, enfin par une promesse insensée. L'épouse champêtre reste invincible. Elle est trop attachée à son mari, qui d'ailleurs n'est pas loin et qui vient lui parler à travers le treillis de ce harem de campagne, accroché aux racines du Liban. Lorsque, dans un suprême assaut d'amour, le Roi lui offre son lit et sa couronne, elle exécute devant lui la danse du sabre, afin de lui signifier par ce rite nuptial, conservé en Orient jusqu'à nos jours, qu'elle appartient déjà à un autre. Le Salomon du drame, plus chevaleresque que ne l'eût été celui de l'histoire, fait alors ouvrir les portes du harem et la rend à ses montagnes et à son pastoureau!

Interprétation ingénieuse et séduisante et qui paraît bien résoudre d'une façon satisfaisante les difficultés d'ordre littéraire. Mais la présence d'un drame est-elle vraisemblable chez un peuple aussi dépourvu que les Juifs du « sens théâtral »? Ce serait un cas unique dans la Bible. « Dans Job, le drame qui voudrait naître est à chaque instant repoussé par des épanchements, des discussions, des sermons : il n'y a guère d'action. » Tout ce que nous savons des habitudes juives nous induit à croire que le Cantique n'a pas été composé pour être représenté. On sait avec quelle farouche intransigeance les Juifs ont résisté à l'invasion des mœurs helléniques. Mais « est-ce nécessaire qu'une œuvre dramatique soit représentée pour appartenir au genre dramatique? Il suffit qu'on puisse l'imaginer sans peine, dans cette représentation silencieuse que l'esprit se donne à lui-même d'un chef-d'œuvre ». — « Lorsqu'il s'agit des Juifs, écrit encore M. G., on peut dire avec une égale vérité ou qu'ils manquaient totalement du sens théâtral ou qu'ils l'avaient plus qu'aucun autre peuple : qu'était l'histoire sinon le drame de Dieu? »

J'aimerais mieux dire qu'ils étaient effectivement dépourvus de sens théâtral, mais qu'ils avaient au suprême degré *le sens dramatique*. Qu'il suffise de citer les récits de la Genèse dans l'Ancien Testament et l'Évangile selon saint Jean dans le Nouveau Testament. Et même pour ce qui concerne le sens théâtral, s'il n'y en a pas trace dans la plus ancienne littérature israélite, si les Juifs n'ont pas chaussé le cothurne, ils n'en ont pas moins donné un aspect théâtral à certains événements de la vie réelle, et précisément aux fiançailles et au mariage. De plus, si le Judaïsme a résisté farouchement à la contagion du paganisme grec, sa littérature de basse époque, canonique ou apocryphe, nous le montre beaucoup plus accueillant pour ses formes de pensée. Dès lors quelle invraisemblance y a-t-il à supposer que le sens dramatique d'Israël entrant en contact avec le sens théâtral des Grecs ait produit ce libretto délicieux qu'est le Cantique? C'est aussi vers la même période que nous ramène l'examen de la langue et des idées morales, une période de prospérité telle que la Palestine la connut sous Ptolémée Philadelphe et Ptolémée Évergète, qui semble bien avoir été l'atmosphère favorable à l'éclosion de « ce chant de paix et d'amour ». Ainsi se trouvent résolus les problèmes littéraire et historique.

Mais déjà la simple analyse littéraire nous a fait entrevoir un enseignement moral. Ici comme dans beaucoup de livres de l'Ancien Testament il n'est point donné sous la forme d'une leçon didactique. Bien plutôt, il se dégage du simple exposé et de l'ordonnance des faits. L'attitude de la jeune Sulamite contient implicitement le précepte de l'indissolubilité du mariage et un éloge de la fidélité conjugale. Ce qui a troublé certains commentateurs et bien des âmes religieuses, c'est l'apparente glorification, par un livre inspiré, de l'amour charnel. A la lumière de la critique littéraire et historique, le scandale disparaît. En réalité l'amour ici célébré est un amour de fiancés. S'il prend l'accent d'un amour de possession, c'est que dans l'ancien Israël les fiançailles conféraient des droits que la société chrétienne réserve à l'amour conjugal. Les conseils suggérés sont aussi de deux sortes : que les conditions des mariés soient assorties et que leur consentement soit libre. De tels sentiments témoignent d'un progrès moral considérable. Nous sommes à une époque où les mœurs valent mieux que les lois. « Considérons une dernière fois

cette jeune Sulamite. Ses réponses sont simples, vives et sûres comme celles de nos saints devant ceux qui les tourmentent. On devine que, plus tard, quand les soucis auront tiré ses traits, elle sera la femme forte que chante le livre des Proverbes. Pour l'heure ce n'est qu'une enfant, mais déjà elle se possède avec une assurance si entière qu'elle toucherait presque à l'audace. Elle est si jeune, et comme elle parle bien de l'éternité de l'amour ! Par son courage elle ressemble aux femmes du vieux temps, à Rébecca, à Rachel, à Débora, mais elle est plus humaine et plus proche de nous par ses sourires, par ses finesses, par ses espièglerie, par toute la poésie qui sort si naturellement de son cœur. Il ne faudrait pas insister beaucoup pour qu'elle nous fasse penser à ses sœurs chrétiennes, mystiques ou martyres, à Lucie, à Cécile, aux deux Jeannes, aux deux Thérèses, et à toutes celles qui ont combattu pour sauver en elles la pureté d'un invincible amour. Nous ne sommes plus loin de l'Évangile. Cette épouse intrépide qui résiste aux puissances annonce des temps nouveaux » (pp. 144-5). Nous n'avons pas résisté à la tentation de citer cette page, parce que, mieux que tout commentaire, elle donne la tonalité du livre.

Puisque l'amour des héros du Cantique est un amour « qui a reçu l'investiture de la conscience, il n'y a plus de scandale à ce que le livre ait un sens littéral et à ce qu'il ait trouvé accueil parmi les écrits inspirés et canoniques. Ce résultat est un bienfait de la critique ». « A vrai dire, la critique ne ramène pas toujours à la formule usuelle sous laquelle s'exprimait la tradition ; elle suggère parfois une formule nouvelle : mais alors, malgré son apparente nouveauté, celle-ci préserve mieux que l'ancienne l'essence même de la tradition. Elle lui évite les défenses périlleuses, elle facilite l'adhésion des esprits exigeants »... On trouvera que je cite trop longuement. Mais le moyen de ne pas se laisser ensorceler ?

Ce qui précède nous permet déjà de deviner quelle sera la position de M. G. dans ce qu'il appelle : *le problème mystique*. Le Cantique est-il une parabole ou une allégorie ? On a trop médit de l'interprétation allégorique qui fut préférée des anciens. « Grâce à elle, les écrits sémitiques qui contenaient pour un Occidental beaucoup de paroles, d'histoires et de préceptes étranges, ont été acceptés par l'intelligence grecque et romaine : la greffe a réussi, et le vieil arbre latin a pu

transmettre sa sève à la jeune Europe. » Notons au passage cette admirable attitude de sympathie envers le passé, qui est la meilleure manière de le comprendre et de lui arracher ses secrets. Mais ces heureux résultats de l'exégèse allégorique ne vont pas jusqu'à prouver que l'auteur du Cantique ait voulu composer une allégorie. S'il a été composé pour donner un enseignement spirituel, c'est plutôt à la parabole qu'il faut le comparer. Mais il semble bien aussi que son interprétation comme parabole de l'amour de Jahvé pour son peuple, ne soit qu'une phase secondaire de son histoire. Dans l'intention de son auteur il était simplement une œuvre d'imagination, un drame historique et lyrique destiné à donner une leçon de morale conjugale. » Tel est le sens littéral unique et premier. Mais « peut-on jamais mettre une borne aux conséquences de ce que l'on a dit? Peut-on jamais savoir les sens de ce qu'on vient d'écrire quand notre style ressemble à notre pensée et que notre pensée a traduit notre âme? Il arrive même que le sens que la postérité trouve à un poème soit fort éloigné de celui que l'auteur lui avait donné... On en oublie le texte primitif, tant on est heureux de l'avoir expliqué. L'édifice des commentaires pieux ou critiques écrase maintenant l'énigme initiale de sa subtile architecture. Il en est un peu comme de ces basiliques construites sur les corps des martyrs. Le tombeau s'y laisse mal apercevoir : un autel a grandi sur lui, et là où repose la poussière des saints, c'est Dieu qu'on adore. » C'est le sort de tous les livres anciens, c'est aussi celui de la Bible. Admettons donc sans surprise qu'elle contienne des sens spirituels, les uns directement voulus par Dieu, les autres proposés par les hommes à leurs risques et périls. Ainsi le Cantique, primitivement simple drame moral, est-il devenu « la grammaire de l'amour divin ».

Je ferme à regret ce *libellus aureus*. Les pages qui suivent (125-147), où rayonne la chaleur du feu divin qui flambait au cœur des Augustin, des Thérèse, des Pascal, des Newman, sont de celles qui découragent toute analyse. Prenez, lisez! et je ne serai pas surpris qu'au terme de votre lecture vous vous surpreniez, comme moi-même, à murmurer : *Beati mundo corde! Beati pacifici!....*

Jérusalem.

fr. M.-L. Dumeste, O. P.

Une encyclopédie populaire sur la Papauté (1)

Sous la direction de M. l'abbé Jacquemet une équipe d'historiens, de théologiens et de canonistes nous a donné récemment un copieux sommaire de tout ce que devrait savoir sur la Papauté un catholique d'action.

L'ouvrage se divise en cinq parties : institution et pouvoir de la Papauté, droit canon et liturgie, histoire de la Papauté, la Papauté et les puissances de ce monde, la Papauté et la vie du monde. Suivent quelques précieux appendices : les actes du Magistère, un petit dictionnaire des objections les plus courantes contre la Papauté, un index alphabétique des matières. Quand on songe que chaque partie se recommande de noms qui font autorité, comme ceux de l'abbé Vaganay en exégèse, du chanoine Villien en droit canonique, du chanoine Bardy et des abbés Iung, Arquillière, Mollat, Cristiani et Mourret en histoire, du R. P. de la Brière en politique religieuse, on se rassure d'emblée sur la valeur d'ensemble d'une telle entreprise; mais nous voulons surtout signaler l'étude de M. l'abbé Vaganay, qui est vraiment la pierre angulaire de tout l'ouvrage.

L'auteur a su condenser en ces vingt-six pages les essentielles données scripturaires sur la primauté de Pierre. Cette primauté ressort, on le sait, de trois célèbres passages évangéliques : le *Tu es Petrus* (Matth., XVI, 17-19), le *Confirma fratres tuos* (Luc, XXII, 31-32), le *Pasce oves meas* (Joan., XXI, 15-17). L'abbé Vaganay en examine l'authenticité et la valeur historique, en établit le sens de la portée, en montre la résonance dans les faits de la primitive Église avec une force, une mesure et un sens des nuances qui font de cette étude un modèle de synthèse dense et lumineuse.

L'étude de M. le chanoine Bardy n'est pas moins importante en cette question de la primauté du Pontife romain. On sait que bien des critiques, et particulièrement Harnack, n'admettent pas la liste épiscopale de saint Irénée comme une liste de « chefs d'Église » : d'après eux la Communauté de Rome fut gouvernée, jusqu'au milieu du second siècle, par un collège de Presbytres. Pour E. Caspar (*Die Aelteste Römische Bischofsliste*) la liste de saint Irénée ne serait pas non plus une liste épiscopale au sens strict, mais une « liste apostolique », portant les noms « des personnalités qui, dans la communauté, étaient considérées comme dépositaires de la succession apostolique ». B. fait de ces hypothèses une critique judicieuse, et par de solides arguments établit le fait et le sens de la « principauté principale » affirmée par le fameux texte de saint Irénée.

Cet ouvrage met donc à la portée du grand public un exposé scientifique de ces questions controversées et toujours actuelles : à ce titre il rendra de précieux services.

J. L.

(1) *Tu es Petrus*, 1 vol., XV-1168 pp. Bloud et Gay, Paris, 1934.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).